

la meme Grandeur et precision de l'Original ... publié en 1641 la Ville et le Chateau etant pour lors en l'Etat cy-dessus

HISTOIRE
DE LA VILLE D'ORANGE,
ET DE SES ANTIQUITÉS;

Ornée de 6 Gravures en taille-douce.

Par M.r de Gasparin, aîné.



A ORANGE,

Chez JOSEPH BOUCHONY, Imprimeur-Libraire.

Et chez les Marchands de Nouveautés.

1815.

PRÉFACE.

Il est impossible de voir les majestueux vestiges de la grandeur des anciens peuples, sans ressentir à la fois une forte émotion et une vive curiosité. Comment, en effet, refléchir sur la durée de ces monuments qui ont survécu si long-temps à leurs auteurs, sans se sentir ému de compassion et de pitié, en considérant la briéveté de la vie humaine, que dis-je! de la vie des peuples même, comparée à celle de ces masses inertes, qui ont obéi à leurs bras? Et comment refuser son admiration au grand génie, aux vues élevées des fondateurs de ces monuments? Et quand une fois la reflexion s'est arrêtée sur ces objets, comment ne pas désirer de lire vis-à-vis de ces masses, l'histoire de ceux qui les ont élevées?

C'est pour en faciliter l'étude, que j'ai entrepris l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au Public. Depuis que Lapise a ouvert la

carrière (1), presque deux siècles de travaux importans ont tracé de nouvelles routes à la critique historique ; les savans sont devenus plus rigoureux et plus exigeants ; l'examen d'un monument n'est plus seulement l'exposition des conjectures d'un auteur ; il faut y apporter toutes les lumières historiques de l'époque et un degré d'exactitude qui supporte le plus scrupuleux examen. D'ailleurs, il faut en convenir, Lapise, greffier du parlement d'Orange, était sans doute très-versé dans la connaissance des usages locaux ; il a exposé les évènemens de son temps avec quelque intérêt, c'est sur-tout cette partie de son histoire que l'on doit recommander aux lecteurs ; mais ses études classiques, ses connaissances des textes anciens étaient très-superficielles ; il ne les a ni tous connus, ni tous rapprochés ; il n'avait pas voyagé dans des pays fertiles en monuments, et même de son temps les monuments de la Grèce et de Rome n'avaient pas été décrits, comme du nôtre avec exactitude et accompagnés de dessins qui

(1) Tableau de l'hist. des Princes et de la Principauté d'Orange par Joseph de Lapise. La Haye, 1640.

suppléent si puissamment à la description. Tous ces moyens lui manquaient ; il a laissé une lacune à remplir pour ce qui regarde la connaissance des Antiquités de notre ville.

Je tâche ici de le suppléer, car je ne puis regarder l'ouvrage du P. Bonaventure capucin (2), quoique publié un siècle après celui de Lapise, comme supérieur au sien. Cet auteur entouré de plus de lumière, s'il eut voulu en profiter, n'a fait qu'embrouiller de plus en plus les matières qu'il a traité; ne connaissant pas même les monuments dont il parle, adoptant avec chaleur des systèmes qu'il soutient avec mauvaise foi, citant à faux à chaque page, tirant les conséquences les plus contraires aux prémissés qu'il a posé, cet auteur ne mérite ni confiance, ni attention. Il n'a pas porté la moindre lumiére sur l'Histoire d'Orange, et son ouvrage d'une pesanteur qui le rend impossible à lire, ne m'a offert aucun aide et a souvent pu égarer.

---

(2) Histoire nouvelle de la ville et Principauté d'Orange, divisée en dix dissertations par le P. Bonaventure de Sisteron, prédicateur capucin. Avignon, Marc Chave. 1741.

Le P. Escoffier avait aussi publié une description abrégée des Antiquités d'Orange, (3) qui a été long-temps utile aux voyageurs, en ce qu'elle leur indiquait ce qu'ils avaient à voir dans notre ville. Là se bornait l'utilité de ce petit ouvrage. Ce n'est d'ailleurs qu'une mauvaise copie de ce que Lapise avait déjà dit sur nos monuments, mais avec un commentaire fort curieux. Veut-il par exemple prouver que l'Arc de triomphe a été élevé à l'honneur de Marius, il cite gravement le Dictionnaire de Morery et les Epîtres du chancelier l'Hôpital; ses descriptions n'ont pas le mérite de l'exactitude.

Ainsi tout restait à faire, tout était à créer, si je n'avais eu pour secours que les travaux des Orangeois; heureusement des hommes illustres avaient été attirés par la renommée de nos monuments; plusieurs érudits du 17.me siècle avaient ouverts la voie, et ils avaient été visités dans le 18.me par un grand nombre de savants distingués; l'Arc de triomphe connu par plusieurs

---

(3) Description des Antiquités de la ville et cité d'Orange. Carpentras, Touret, 1702. Petite brochure *in*-12.

dissertations, était devenu le sujet d'une polémique où l'on avait beaucoup éclairci la matière, où l'on avait du moins signalé les vrais principes ; je connaissais ces différents ouvrages. Dans ces derniers temps, M.r Millin avait visité cet édifice avec attention et en avait donné une bonne description, meilleure à tous égards, que celle de nos auteurs du pays qui avaient le monument sous les yeux ; il est vrai qu'en voulant l'expliquer, il avait agi un peu en voyageur pressé, et que craignant d'être arrêté trop long-temps sur une difficulté insoluble, il avait tranché le nœud Gordien à la suite de Papon.

Mais M.r de Fortia d'Urban retravaillant cette matière avec l'ardeur infatigable qu'on lui connaît, avait enfin trouvé la solution du problême. Qu'il me soit permis de rendre ici à ce savant l'hommage qui lui est dû. Il a mis à mes travaux autant d'intérêt que je pouvais en prendre moi-même ; il a résolu par lettres plusieurs objections importantes que je lui ai proposé ; et trouvant trop faibles encore les importants secours que m'offraient ses ouvrages, il a eu la bonté de faire copier et de m'envoyer des

fragments considérables de manuscrits dont je pouvais avoir besoin. C'est cette ardeur pour les progrès de la science en général, c'est cette abnégation de soi-même pour ne voir que ses progrès, qui caractérisent le véritable savant.

En travaillant à mon chapître sur le Théâtre, j'ai trouvé Maffei sur mon chemin et il m'a été plusieurs fois utile. Je pense pourtant, que mes lecteurs s'appercevront que cette matière est presque neuve dans mon ouvrage ; la moindre comparaison avec les ouvrages de mes prédécesseurs, prouvera à l'évidence que j'ai tâché par mon application et par mes recherches à suppléer aux talents qui me manquent.

Aucuns de mes prédécesseurs n'avaient parlé du Cirque (4), ils ne le connaissaient pas. Cependant je laisse encore beaucoup à faire à ceux qui me suivront. Il reste à examiner avec attention le retour du côté du nord, et ce travail qui n'a pu être terminé, ne peut qu'être pénible et difficile.

Le premier encore, j'ai parlé du canal

(4) Ce qu'ils ont appelé Cirque n'était que le Théâtre.

de l'Etang d'Aglan, monument de l'industrie des anciens qui avait été à peine remarqué par les modernes.

Enfin, j'ai cru devoir m'associer M. Ravanier, négociant de cette ville, pour ce qui regarde les Médailles, partie vers laquelle je n'ai jamais dirigé mes études. Mon collaborateur possède un cabinet peu nombreux à la vérité, mais d'autant plus précieux, qu'il a été entièrement formé dans le pays. J'aurais désiré qu'il pût en donner le catalogue complet, mais cela nous eût entraîné beaucoup trop loin, et il a bien fallu se borner au peu que nous pouvons présenter à nos lecteurs.

Les gravures qui accompagnent cet Ouvrage méritent aussi un moment d'examen. La face septentrionale de l'Arc de triomphe avait été faite à la hâte pour servir de frontispice à l'Almanach d'Orange pour 1810; aussi ses proportions sont fautives en plusieurs endroits, et cependant c'est encore de tous les dessins que l'on nous a donné de ce monument, celui qui s'approche le plus des véritables proportions de l'édifice.

Les 2 premières vues du Théâtre sont très-exactes et dessinées avec le plus grand soin.

L'exécution pourrait en être meilleure ; mais le jeune homme qui en est l'auteur ne tenait ses talents que de la nature, et il était accablé par le malheur. Ses ouvrages demandent un peu d'indulgence et je la réclame pour sa mémoire. Il faut convenir, cependant, que quoiqu'ils soient la fidèle représentation de nos monuments, ils ne donnent nullement une idée de leur effet, ni de leur grandeur.

Le plan du Théâtre et du Cirque sont le fruit d'un travail opiniâtre du même artiste, et j'en recommande l'étude, en présence des monumens, à ceux qui veulent en saisir l'esprit.

Dans le courant de l'impression, M.r de Gubernatis, ancien Sous-Préfet d'Orange, amateur distingué, a bien voulu nous faire le dessin du *Proscénium* ou façade méridionale du Théâtre, qui manquait à notre ouvrage, et qui donne pour la première fois une idée exacte de cette partie du Monument.

Je ne présente en ce moment au public que les deux premiers livres de mon Histoire, ceux qui concernent les Antiquités de la ville. Les autres livres sont terminés ; ils

contiennent les matières suivantes : le troisième livre, depuis la colonisation d'Orange jusqu'au 1.er Comte particulier de cette ville ; livre quatrième, depuis cette époque jusqu'à l'avénement des Princes de la maison de Châlons ; livre cinquième, Orange sous les Princes de la maison de Châlons ; livre sixième, Orange sous les Princes de la maison de Nassau, jusqu'à sa réunion à la France. Alors l'histoire d'Orange se confond avec celle de ce Royaume. Nous publierons plus tard cette continuation.

Je ne dois pas finir sans rendre de justes actions de graces à ceux qui ont aidé et favorisé cette entreprise : à mes confrères de l'Académie du Gard qui ont facilité la publication de mes premiers mémoires sur cet objet ; à M.r Trelis en particulier qui a mis à ma disposition avec la plus rare obligeance ses propres livres et ceux de la bibliothèque dont il est le dépositaire ; à M.r Séguin, libraire à Avignon, qui porte dans sa profession la plus grande délicatesse et qui m'a laissé user des livres de son fonds et de ceux de sa propre collection avec une complaisance infinie. Qu'ils reçoivent ici les témoignages de ma gratitude.

Peut-être ne devrais-je pas finir sans citer aussi des exemples contraires, sans dire que quelquefois j'ai éprouvé des obstacles inattendus et bien extraordinaires, sans signaler ceux qui, placés à la tête d'un dépôt public, semblent être jaloux de sa possession et le garder pour la poussière et pour les vers ? Mais quand je dois tant de précieux secours, tant d'agréables souvenirs à l'amitié et au vrai savoir, je dois oublier que je ne les ai pas toujours trouvés sur mon chemin, et dire avec Horace :

> Hic stylus haud petet ultro
> Quemquam animantem, et me veluti custodiet ensis
> Vagina tectus. (5)

☞ *Nota.* Nous n'avons pas voulu priver le public de l'ancienne Gravure de la ville et château d'Orange, placée au frontispice, et dont nous avons retrouvé le cuivre ; elle n'est pas sans intérêt, mais il faut voir cette Gravure à travers du jour, le cuivre n'ayant pas été gravé au miroir.

---

(5) Lib. II, Satyr. I, vers 39, 40, 41.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE LA VILLE D'ORANGE;
ET DE SES ANTIQUITÉS.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'Origine de la ville d'Orange, jusqu'à sa colonisation par les Romains.

CHAPITRE PREMIER.

Orange, jusqu'à l'entrée des Romains dans les Gaules.

Quoique j'aie entrepris de retracer ici l'Histoire de tems fort éloignés et fort obscurs, je ne m'y suis pourtant engagé qu'avec la ferme résolution de ne point me livrer aux conjectures, et de satisfaire toujours la critique la plus sévère. En prenant

cette marche qui est la plus sûre, mais non pas la plus brillante, je ne puis offrir ici à mes lecteurs que des fragmens épars, échappés comme par miracle aux injures des siècles, et qu'il faut rassembler et vérifier péniblement. Mais aussi en établissant sur une base solide l'état actuel de nos connaissances, nous sommes assurés d'éviter tout esprit de système, et pouvant comparer sans cesse les opinions diverses que la vue des lieux et des monumens peut faire naître, avec les vraies notions que nous a transmis l'histoire, nous n'avançons dans la carrière que guidés par ce fil d'Ariadne qui doit nous préserver de toute erreur.

La première mention qu'il soit fait d'Orange par les écrivains anciens se trouve dans Strabon (1), et cet auteur qui vivait sous l'empereur Tibère (25 ans environ après Jésus-Christ), place la ville d'Orange qu'il appelle *Arausion* (2), dans le pays des

---

(1) Lib. IV. Paris 1620 pag. 186.

(2) Une analogie très-frappante rend probable l'opinion que les noms des villes Celtes des environs, dérive du nom de la rivière sur laquelle elles étaient situées et du mot ion qui signifie en Celte, *seigneur*, *dominateur*. Ainsi AOUENION (Avignon) vient des deux mots Aouën-ïon qui s'interprétent

Cavares, avec celles de Cavaillon, Avignon et Aëria. Il cite à cet égard le témoignage d'Artémidore auteur Grec, qui vivait cent ans avant l'ère chrétienne.

Les Cavares faisaient partie de la grande nation des Celtes qui était divisée en une multitude de peuplades. Les auteurs anciens qui nous restent sont peu d'accord sur les limites des Cavares ou du moins ils nous le paraissent peu, parce que nous n'avons pas fait attention, que les différentes tribus Celtiques, assujétissaient souvent les tribus voisines et soumettaient ainsi un vaste pays à leur influence politique. L'histoire des Arverniens nous le prouve. Et après cette importante observation, on ne trouvera pas étrange de voir plusieurs autres tribus Celtiques, comprises dans les limites

---

par *dominateur du fleuve*, *sur le fleuve*; Ouasion (Vaison) ville sur l'*Ouvèze*; Cabalion (Cavaillon) ville sur le *Cabal*, rivière qui porte aujourd'hui le nom de *Caulon*; resterait Orange Arausion ou Araïsion, ville sur la rivière d'*Araïs*. On ne savait où trouver ce nom de rivière; par bonheur un groupe de maisons situé sur notre rivière de Meyne, a conservé sans altération le nom primitif d'Araïs et sert à prouver que c'était l'ancien nom de la rivière. Cette découverte contribue à rendre ces éthymologies probables.

du pays que les Géographes désignent comme soumis aux Cavares. Ainsi Strabon (3) nous dit que le pays des Cavares commençait à la *Durance* et ne finissait qu'à l'Isère. Pline appuye ce sentiment en disant que Valence était situé sur les terres des Cavares (4); quoique Ptolomée (5) place positivement Valence dans le pays des Ségalauniens dont elle est, dit-il, la capitale.

Cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que Pline continuant à tracer de grandes démarcations, nous dit que Vaison et le Luc étaient les deux capitales fédérées du pays des Voconces (6); tandis que Ptolomée fidèle à son système de détail (7) nous dit que Vaison fait partie du pays des Uscondiens.

D'après cela, nous fixerons les limites du pays des Cavares proprement dits, en le considérant comme borné au nord, par les Tricastins dont la capitale était *Nœomagus* (Nyons), (8) et qui s'étendaient vers le

---

(3) Ibid.

(4) Hist. naturell. Lib. III, cap. 4.

(5) Lib. II, cap. 10. (6) Idem. (7) Idem.

(8) Ptolomée ubi suprà.

couchant jusqu'à Saint-Paul-trois-Châteaux, dont le nom (*Tricastinorum*) annonce assez l'ancienne origine; au levant, par les Voconces, dont la fédération possédait Vaison, les Méminiens maîtres de Carpentras (9) et de Forcalquier (10), et les Vulgientiens dont Apt était la capitale (11); au midi, par les Salyens au-delà de la Durance (12); au couchant, par les Volces-Arécomiques qui en étaient séparés par le Rhône (13).

Mais en même tems nous regarderons comme entendu, que la nation des Cavares devenue puissante soumit à ses lois ou au moins reçut dans sa confédération les Tricastins, les Ségalauniens et probablement aussi les Méminiens et les Vulgientiens, puisque ces deux peuples ne figurent jamais séparément dans l'histoire.

Au reste, ces fédérations, ces peuples dépendans ne sont nullement une preuve d'un état de civilisation fort avancé. Les peuplades sauvages du Canada ou les tribus des Tartares errans nous reproduisent les

(9) Pline ubi suprà. (10) Ptolomée *ibid.*
(11) Pline *ibid.*
(12) Strabo. p. 185, lib. IV. (13) Strabo. p. 186.

mêmes phénomènes politiques, et le récit que les historiens nous ont conservé des mœurs des Celtes dans les tems anciens, rend cette comparaison tout-à-fait exacte.

Les Gaulois ignoraient alors l'art de l'agriculture (14); pasteurs ou chasseurs, ils habitaient des bourgades ouvertes; ils ne savaient encore ni soigner la vigne, ni planter les oliviers et leurs armes leur tenaient lieu de lois. Les plus riches d'entr'eux devenaient chefs de leur tribu et entourés de leurs serviteurs de condition libre qui portaient le nom de *Solduriers*, ils les dirigeaient à la guerre et les secou-
591 raient en tems de paix (15). Sous Tarquin
avant l'ancien ces peuples commencèrent leurs
J. C. invasions en Italie et s'établirent entre le Pô et les Alpes (16) : plus tard ils brulèrent Rome (17), envahirent la Grèce (18), portèrent jusqu'en Asie la terreur de leur nom, et leurs ambassadeurs apprirent au grand

---

(14) Justin. lib. 43, cap. 4.

(15) César Bell. Gall. lib. III, cap. 22. Athenée. lib. 6, cap. 13.

(16) Tite-Live lib. v, cap. 34.

(17) Tite-Live lib. v. Plutarque, vie de Camille.

(18) Pausanias in Phocide.

Alexandre lui-même, qu'au de-là des mers il existait encore des peuples libres à combattre (19). Ainsi en admettant deux faits incontestables, l'ignorance de l'agriculture, et l'organisation militaire de ces peuples, par tribus relevant d'un chef que l'on pourrait presque nommer féodal, puisqu'il rendait la protection pour l'obéissance; nous ne pouvons guère nous en former une autre idée, que celle des Tartares de nos jours, que la nature du sol un peu meilleure rendrait moins errans, mais qui se levant comme eux par masses quand la population devenait trop grande, poussait au loin ces terribles émigrations, dont l'audace et la rapidité triomphait des peuples les plus belliqueux, et fondait de nouveaux états sur leurs débris.

Mais bientôt un événement important devait développer chez ces peuples tous les principes de la civilisation. Une nation Grecque vint s'établir dans les Gaules et fonda Marseille; elle y apporta les arts et les mœurs de la Grèce. La révolution fut prompte aux environs de cette ville. « Les

---

(19) Justin lib. XII, cap. 13.

» hommes, dit Justin (20), commencent
» dès-lors à se polir, de sorte qu'il ne
» semblait pas que la Grèce fut venue dans
» la Gaule, mais que la Gaule eût été
» transportée dans la Grèce. » Alors les Celtes apprirent de leurs nouveaux hôtes à enfermer de murailles fortifiées leurs bourgs et leurs villes, à cultiver la vigne et l'olivier, à vivre sous le joug salutaire des lois. Alors la Gaule commença à quitter ses jeux barbares et prit goût à la langue des Grecs et aux plaisirs de l'esprit (21).

L'établissement des Marseillais fut long-tems traversé par les peuples voisins et en particulier par les Salyens et les Liguriens. Les guerres qu'ils eurent à soutenir contre ces nations belliqueuses, et leurs fréquentes victoires ne furent pas sans doute une des moindres causes de la propagation de leurs mœurs chez leurs voisins. Il fallait que les arts brillassent aux yeux de ces peuples guerriers de tout l'éclat de la gloire des armes. Les Marseillais victorieux envoyèrent des colonies sur les côtes des Li-

---

(20) Justin lib. 43, cap. 4.
(21) Strabon lib. IV, pag. 181.

guriens pour les contenir et les policer. Ils bâtirent alors Nice (22), Antibes (23), Tauroïs (24).

Bientôt aussi et sans que cette fondation fut précédée d'aucune guerre, ils envoyèrent des colonies dans le pays des Cavares; Cavaillon et Avignon furent rebâtis et peuplés par des Marseillais (25). Et quoique ces deux villes Cavares soient les seules dont Etienne de Byzance nous ait conservé la mémoire comme étant des colonies Marseillaises, il est très-probable qu'ils s'étendirent davantage dans l'intérieur du pays. Les nombreux monumens Grecs trouvés en différens tems à Vaison ne nous en laissent pas douter.

Quelle fût l'occasion de ces colonies que les Marseillais envoyèrent chez les Cavares, tandis qu'ils ne cessaient d'être en guerre avec les Salyens leurs voisins? Ce

(22) Steph. Byzant. *Nycæa.*

(24) Strabon lib. IV, pag. 184.

(24) Steph. Byzant. *Tauroïs urbs Celtica Massilientium colonia.*

(25) Stcp. Byzant. *Avenio urbs Massiliæ. Cabellio urbs Massiliæ.* D'aprês Artémidore qui vivait cent ans avant Jésus-Christ.

furent sans doute ces guerres même. Les Salyens occupaient le pays qui sépare Marseille de la Durance, ainsi ils étaient à la fois les voisins et probablement les ennemis des Marseillais et des Cavares. Les Grecs étaient trop habiles pour ne pas rechercher et faire alliance avec l'ennemi naturel de leurs ennemis. De-là durent naître des liaisons étroites entre les deux peuples, que les Marseillais cimentèrent par des établissemens durables. En effet nous voyons toujours dans l'histoire, les Cavares suivre la direction politique de Marseille. Les Marseillais étaient les alliés des Romains; après l'incendie de Rome par les Gaulois, ils avaient fourni de l'argent aux Romains pour compléter les sommes exigées pour leur

218 avant J. C. rachat (26), cette générosité commença leur alliance. Mais depuis, Annibal se préparant à passer en Italie, les Romains envoyèrent des ambassadeurs dans les Gaules pour engager les peuples à s'opposer au passage de leurs ennemis. Leur demande parût extravagante aux Gaulois qui, après le premier mouvement d'indignation qu'elle leur

(26) Justin lib. XLIII, cap. 5.

causa ; répondirent qu'ils ne devaient rien à Rome, que les Carthaginois ne les avaient pas outragés, et qu'ils resteraient neutres. Mais ils retrouvèrent à Marseille leurs fidelles alliés qui en leur annonçant que les autres peuples des Gaules étaient du parti d'Annibal, leur promirent de ne pas les abandonner (27). Or à cette même époque quel peuple Gaulois combattit avec les Marseillais en faveur des Romains ? Ce furent les *Cavares* ; preuve incontestable de l'étroite liaison qui régnait dès-lors entr'eux et les Grecs.

La détermination du point précis du passage du Rhône par Annibal tient à l'examen attentif des auteurs et à celui des lieux. Une armée Romaine était placée à l'embouchure du Rhône, le général Carthaginois devait donc renoncer à la route de la Ligurie qu'il aurait fallu disputer pied à pied avec l'armée aguerrie de ses ennemis ; il avait donc résolu de tenter la route des hautes Alpes pour arriver avant eux dans les plaines du Piémont. Dans ce dessein, il dût mettre la Durance entre lui et les

---

(27) Tite-Live lib. XXI, cap. 20.

Romains au point qu'il choisit pour y passer le Rhône. Ce point était situé à quatre journées des embouchures du fleuve (28), ainsi il ne s'éloignait pas d'Orange. Voilà tout ce que nous pouvons apprendre des auteurs. L'examen des lieux nous montre ensuite que depuis Avignon jusqu'à Roquemaure le Rhône est bordé de côteaux escarpés ou de vastes étangs desséchés depuis peu, terrein qui n'était pas propre au passage d'une nombreuse cavalerie, ni à celui des éléphans. Ce n'est donc qu'au-dessus de Roquemaure que l'on peut chercher le lieu précis de cette belle opération, et en effet, entre Connaux et Orange les deux bords du Rhône présentent une plaine ouverte qui satisfait à toutes les conditions (29).

La résistance des Cavares fut malheureuse; les Carthaginois les attaquèrent de front, tandis qu'une de leurs troupes qui avait passé le Rhône plus haut se jetta sur leurs derrières. Tous les Gaulois se dispersèrent alors et laissèrent Annibal continuer sa route vers l'Italie.

---

(28) Polybe lib. III, cap. 8.

(29) Voyez un mémoire de M.r Martin dans ceux de l'académie du Gard pour 1811.

CHAPITRE II.

Les Romains introduits dans les Gaules par les Marseillais.

L'ANCIENNE alliance de Marseille et de Rome fut fatale au repos des Gaulois ; elle devint le premier prétexte à des guerres qui ne finirent que par la conquête entière de la Gaule.

Les Liguriens tenaient assiégées les villes de Nice et d'Antibes colonies des Marseillais ; 155 avant J. C. ceux-ci désespérant de vaincre leurs ennemis par leurs propres forces, demandèrent du secours aux Romains (1). Ce peuple toujours attentif aux moyens d'étendre sa domination, saisit ce prétexte pour porter ses armes dans les Gaules. Dans une première campagne, les Liguriens furent défaits par le Consul Q. Opimius et contraints d'abandonner le siége des colonies de Marseille (2) ; 154 avant J. C. ils renoncèrent même à leurs projets hostiles pendant quelques années,

(1) Polybe *ex legationibus.* CXXXI.

(2) Epitome Titi-Livii. lib. XLVII.

mais bientôt ayant oublié la leçon qu'ils avaient reçu, ils s'unirent aux Salyens et aux Voconces et pressèrent tellement les Marseillais, que ceux-ci furent obligés de
125 demander une seconde fois du secours aux
avant J. C. Romains, qui envoyèrent contre leurs ennemis le Consul Fulvius Flaccus qui les battit (3). L'année suivante les Salyens seuls se représentèrent en campagne; leur défaite fut entière; les Marseillais se virent délivrés pour toujours de ces ennemis, mais ils acquirent un voisin bien plus dangereux par l'établissement des Romains à Aix, où ils établirent une colonie sous le nom de leur Proconsul C. Sextius (4). C'est alors que les Romains commencèrent à désigner le pays des Salyens qu'ils avaient vaincus et assujettis par le nom de leur province, (*Provincia nostra*) d'où est venu celui de *Provence*. Les Marseillais et leurs alliés ne comprirent pas d'abord tout le danger de cet établissement; livrés à la joie que dût

(3) Florus lib. III, cap. 3, et pour la réunion des Voconces à ces peuples *les fastes consulaires*.

(4) Strabon. lib. IV. Tite-Live Epitome lib. LXI. La colonie s'appela *Aquæ Sextiæ*.

leur causer la défaite de leurs anciens ennemis, ils s'étourdirent sur le péril nouveau qui les menaçaient, et mirent leurs forces à la disposition des Romains, pour se maintenir dans cette nouvelle acquisition.

Mais les peuples Gaulois qui étaient encore indépendans s'allarmèrent des progrès des Romains et s'armèrent pour les arrêter. Les Cavares alliés de Marseille et les tribus soumises à leur influence ne parurent dans aucunes de ces guerres et leurs étendards durent suivre ceux des Grecs. Ainsi ce sont les Allobroges placés sur les frontières des Cavares (5) que nous voyons paraître les premiers sur la scène. Les Voconces déjà 122 avant J. C. vaincus par les Romains s'étaient soumis à leur sort et ne prirent aucune part à cette guerre; mais les Arverniens, peuple dont la puissance était très-étendue sur la rive droite du Rhône, émus par la présence de Teutomalius roi des Salyens dépouillé de ses états par les Romains, unirent leurs troupes à celles des Allobroges, sous la conduite de Bétultus leur roi.

(5) Ou des Ségalauniens leurs confédérés. Voyez *chapitre premier*.

Domitius OEnobarbus n'eut pas le tems d'aller attendre ces ennemis sur leur frontière, à peine eut-il celui de faire à la hâte quelques dispositions, et sachant qu'ils étaient en pleine marche, il s'avança à leur rencontre et les joignit à Ouïndalon ville des Cavares arrosée par la Sorgue (6). Les Gaulois y furent défaits. Vingt mille des leurs restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire fut due en partie à l'usage des éléphants de guerre que ces peuples voyaient pour la première fois (7). Elle parût combler les vœux du Proconsul; cet homme orgueilleux ne se possèda plus, il fit élever sur le champ de bataille deux tours en pierre comme monument de sa victoire. « Cet usage, dit Florus (8), était » inconnu aux anciens Romains, qui, satis- » faits d'avoir vaincu leurs ennemis, n'in- » sultaient jamais à leur défaite ». Ce fut peu encore, et quand il retourna à Rome,

---

(6) C'est aujourd'hui Bédarrides. Voyez M.r de Fortia, Antiquités du Département de Vaucluse, pag. 48, je lis *Ouïndalon*, d'après Strabon lib. IV.

(7) Strabon lib. IV. Florus lib. III, cap. 3. Paul Orose lib. V. cap. 13.

(8) Ibid.

sa marche à travers la Gaule ne fut qu'un triomphe perpétuel : « Il la traversa, dit » Suétone (9), monté sur un éléphant et » suivi de la foule des soldats, comme » dans la cérémonie triomphale ». La route qu'il suivit conserva le nom de voie Domitienne (10) ; et il n'est pas douteux que les alliés de Marseille ne rendissent sur cette route les plus grands honneurs, à celui qui les avait sauvé de leur perte certaine. Ces raisons et l'érection de trois arcs de triomphe sur la route la plus directe pour se rendre de l'Isère à Marseille, ceux d'Orange, Carpentras, Cavaillon, ont fait penser au plus grand nombre des savans, que c'était à l'honneur de Domitius Œnobarbus que l'arc de triomphe d'Orange avait été construit (11).

---

(9) Suetonius *in Nerone*.

(10) Cicero *in fontejo* parle de la voie Domitienne qui ne peut avoir pris son nom que de ce Proconsul.

(11) M.r de Fortia est le premier que je sache qui ait remarqué la direction de la voie Domitienne et qui ait attribué les trois arcs de triomphe successifs que l'on y trouve à l'entrée de chaque ville alliée de Marseille, à ce triomphe d'OEnobarbus.

Pendant que les Romains cherchaient à soumettre les Gaules, un orage terrible se préparait dans le nord, à venir fondre sur eux. Plusieurs nations Germaniques, quittèrent tout-à-coup les bords de la mer Baltique, pour venir chercher un climat plus doux et des terres plus fertiles dans le midi de l'Europe. Chez les peuples où l'agriculture est peu avancée, un surcroît de population, plusieurs années de disette, les attaques de voisins plus puissans, déterminent facilement une émigration générale. C'est ainsi que nous voyons les Helvétiens, quelques années après, se trouver trop resserrés dans leurs limites naturelles à cause de l'accroissement de leur population, et chercher à se répandre dans les Gaules (12). Quelque motif analogue fit sans doute réfluer vers le midi toute la nation des Cimbres. Ils se réunirent à plusieurs nations Teutoniques et résolurent d'éviter avec soin d'attaquer les alliés du peuple Romain, pour ne pas se trouver compromis avec lui. Mais le Consul Papirius Carbo fut moins prudent; il prit le

---

(12) Cesar *de Bello Gallico*. lib. 1.

respect que les barbares portaient à Rome pour de la faiblesse, essaya de les surprendre de nuit dans leur camp, fut défait, et attira sur sa patrie, par cette offense imprudente, une guerre dangereuse où elle pensa succomber (13). 113 avant J. C.

Après plusieurs autres défaites, les Romains essuyèrent enfin le désastre le plus complet sur les bords du Rhône. On a conjecturé, je ne sais trop sur quel fondement, que cette bataille avait été donnée dans les environs d'Orange. Quatre-vingt mille soldats Romains et alliés y furent les victimes de l'ignorance et de la désunion de leurs généraux (14); heureusement pour Rome, les barbares ne profitèrent pas de leurs succès; ils passèrent en Espagne, et le Consul Marius qui prit le commandement des débris de l'armée Romaine, eût deux ans de relâche pour la recruter et lui rendre sa discipline. 105 avant J. C.

---

(13) Velleïus Paterculus. lib. II, cap. 12.

(14) Diod. de Sicil. lib. XXXV. Tite-Live Epitome du liv. LXVII. Valleïus Patercul. lib. II, cap. 12. Florus liv. III, cap. 4. Eutrope lib. IV. Paul Orose lib. V, cap. 16.

En revenant dans les Gaules, les barbares résolurent de tenter une attaque combinée sur l'Italie. Les Teutons devaient y entrer par la Provence, les Cimbres étaient chargés de la tourner et d'y pénétrer par la Norique. Marius recueillit bientôt le fruit de ses travaux, en remportant une victoire complette sur les Teutons entre Aix et S.t-Maximin. Aussitôt après les avoir défaits, il quitta les Gaules pour aller joindre son collégue Catulus en Italie, où il contribua à la défaite des Cimbres qui n'y arrivèrent que long-tems après (15).

Ayant terminé cette guerre dangereuse, les Romains reprirent leurs desseins favoris, et sous la conduite de Jules César, ils achevèrent la conquète des Gaules.

---

(15) Plutarque, *vie de Marius*.

CHAPITRE III.

Colonisation d'Orange.

Les Gaules étant soumises, les Romains durent penser à s'en assurer la possession paisible, en envoyant des colonies dans les villes les plus fortes d'assiette, et les plus influentes. Jules César distribua ainsi la plupart de ses vétérans après la guerre des Gaules. Il chargea Tibère Néron, père de l'empereur Tibère, qui remplissait alors les fonctions de Questeur, de conduire des colonies dans plusieurs des principales villes de la Gaule, parmi lesquelles se trouvèrent Arles et Narbonne (1). C'est sans doute alors que dans nos environs Apt devint *Apta Julia*, et que plusieurs autres villes ajoutèrent la même épithète de *Julia* à leur nom. Depuis la colonie de Sextus à Aix, c'est la première entreprise de cette nature dont il soit fait mention dans les Gaules. Ainsi cette époque est la plus ancienne à

(1) Suétone. *Tibère. chap.* 4.

laquelle nous puissions faire remonter la colonie Romaine d'Orange.

Ne pouvant indiquer l'époque précise de cet événement important, nous devons au moins fixer les limites dans lesquelles il doit être compris. Nous venons de trouver une de ces limites en regardant les établissemens de Tibère Néron comme la plus grande antiquité qu'on puisse lui donner; Pomponius Méla, qui vivait sous Claude, nous donne l'autre limite, et en appelant Orange *Arausio Secundanorum* (2), il nous apprend qu'elle avait déjà reçu une colonie de la seconde légion. Ainsi c'est entre la dictature de César et le règne de Claude que doit être invariablement placé le tems où Orange reçut une colonie Romaine, ce qui renferme une espace de cinquante ans au plus. L'interprétation que nous avons donné au mot *Secundanorum* est celle de Pline lui-même qui cite la ville d'Orange sous le nom de *Aurausio Colonia Secundanorum* (3). Voilà tout ce que nous pouvons avancer de positif sur cette question.

---

(2) Pomponius Mela lib. II, chap. 5.

(3) Pline. *histoir. natur. lib.* III, *cap.* 4.

Ce serait déjà quelque chose que cette lumière, mais Goltzius tranche la difficulté. Dans son trésor des médailles il en cite une adoptée par le P. Hardouin (4), qui fixe l'époque précise de l'envoi d'une colonie Romaine à Orange.

Cette médaille est d'or ou en alliage qui lui ressemble, elle ne porte point de tête, mais d'un côté ces deux lettres S. C. *Senatus Consultus*, avec le mot *Nero*; et de l'autre côté ces paroles *Col. Arausio Secund. Coh. XXXIII volunt.* Cette médaille est, selon Goltzius, de l'empereur Néron, et indique que sous cet empereur la cohorte 33.me de la 2.me légion fut envoyée à Orange.

Or avant cet empereur, Pomponius Mela fait foi que la ville d'Orange avait été colonisée par la légion des secondains; de plus, le défaut d'effigie prouve que ce n'est pas le nom d'un empereur que porte cette médaille. Ce nom ne peut donc être applicable qu'à Tibérius Néro, père de l'empereur Tibère qui, selon le passage de Suétone cité plus haut, amena un grand nombre de colonies dans les Gaules, dont cet historien

---

(4) Nummi antiqui popul. et urbium.

n'aurait cité que les principales. Dans l'hypothèse de cette médaille, voilà donc l'époque de la fondation de la colonie parfaitement fixée.

Mais on a révoqué en doute l'existence de cette médaille. Selon Gassendi (5), le savant Peiresc la chercha beaucoup sans jamais pouvoir la trouver. D'un autre côté, le P. Hardouïn dont l'autorité est beaucoup moins sûre, affirme qu'elle existait dans plusieurs cabinets de princes et de curieux. C'est ce que nous ne sommes pas à portée de vérifier. Mais nous admettrons, pourtant comme un fait hors de toute atteinte, que la colonisation d'Orange a précédé le règne de Claude.

On cite aussi en preuve de la colonisation d'Orange sous Jules César les lettres C. J. S. que portent plusieurs pierres du théâtre antique. On les explique par les mots de *Colonia Julia Secundanorum*. Nous aurons occasion d'en tirer un tout autre parti, mais il est clair que le sens de ces lettres étant lui-même inconnu, il ne peut être apporté en preuve d'un fait en question.

---

(5) Vita Peireschii. pag. 43.

On

On n'a conservé aucun monument qui nous apprenne quelles terres furent données dans ces pays aux vétérans qui vinrent s'y établir. Dépouilla-t-on une partie des habitans sous quelque prétexte vrai ou frivole ? Distribua-t-on des terres incultes ? Quelque grand fléau avait-il diminué la population du pays ? On peut flotter entre ces alternatives, sans avoir de raison particulière de se décider. Cependant une inscription dans laquelle Auguste se vante d'avoir le premier acheté les terres distribuées aux Colons, peut faire croire à la spoliation des naturels du pays dans les territoires acquis par la force des armes (6). Mais chez les Cavares, anciens alliés des Romains, il est probable qu'on ne fit que distribuer les terres vacantes. Au reste, la position d'Orange sur les frontières des Voconces dont la fidélité était mal assurée (7), la force de son assiette sur la montagne qui domine la plaine, durent en faire un point précieux pour les Romains, qui ne tardèrent pas à s'y établir.

---

(6) Gruter. Inscrip. Tit. magist. maj. min. pag. 385.

(7) Cicero pro Fonteïo. 8, 10.

Cette colonie vécut sous le droit Latin ; (8) et ce régime servit à adoucir pour les Orangeois le passage d'une complette indépendance, à la soumission exigée par leurs nouveaux maîtres. Les droits des citoyens des villes Latines étaient de pouvoir voter avec une tribu Romaine, quand ils se trouvaient à Rome (9) ; d'acquérir le titre de citoyen Romain en s'établissant à Rome, ou en exerçant une magistrature dans leur pays ; de ne point être soumis à la juridiction des magistrats Romains envoyés pour gouverner les provinces (10). Il paraît aussi que les impôts payés par les villes Latines n'étaient pas arbitraires, mais fixés par un tarif ; elles fournissaient un contingent de soldats qui étaient commandés par leurs propres officiers.

Alors les Romains, pour accoutumer les peuples voisins à leur joug, firent construire ces superbes monumens dont les restes frappent encore si vivement notre imagina-

---

(8) Pline lib. III, cap. 4.

(9) Denys d'Halic. lib. VIII. Tite-Liv. lib. XXV, cap. 3. Plutar. Grach.

(10) Strabon lib. IV.

tion ; alors s'élevèrent ces théâtres, ces cirques, ces arênes, ces aqueducs, ces temples ; alors les murailles de la ville prirent un si vaste circuit. Avant d'abandonner l'histoire ancienne d'Orange pour entrer dans celle du moyen âge, qu'il nous soit permis de jetter un coup d'œil sur ces restes majestueux, qui peuvent nous servir à juger de l'ancienne splendeur de notre patrie.

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

Description des Antiquités d'Orange.

C'est peu d'avoir recueilli dans les historiens et les géographes anciens quelques fragmens relatifs au sort de ce pays dans des temps reculés ; pour compléter le tableau que nous devons nous faire de sa situation, il nous reste des documens plus précieux, plus entiers, plus frappans. Ces masses énormes qui sont encore debout attestent que là fût un peuple, que là fût une ville d'une grande puissance, et dont l'influence s'étendit au loin.

Les monumens antiques d'Orange sont de plusieurs espèces. Nous examinerons d'abord l'Arc de triomphe qui forme une classe à part; dans une seconde classe, nous rassemblerons les monumens destinés aux jeux, le Théâtre, le Cirque, les Arênes. Dans la troisième, nous rangerons les monumens d'utilité publique ou particulière;

ainsi nous examinerons successivement les Murs antiques de la ville, l'Aqueduc, la Voie Romaine qui passait à Orange, les différentes Mosaïques que l'on y voit encore, les traditions relatives aux temples qui ont existé à Orange. Enfin, dans la quatrième et dernière, nous examinerons les antiquités d'un petit volume, telles que les Inscriptions, les Statues, les Médailles.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Arc de Triomphe.

On a droit d'être étonné qu'un monument isolé, qui ne présentait aux peuples ignorans du moyen âge aucun but particulier d'utilité; qu'un monument placé à la porte d'une ville où la bonne pierre de taille manque, ait bravé les ravages des siècles, ceux de la cupidité, et soit parvenu aussi entier jusqu'à nous. C'est la

plus bizarre circonstance qui nous l'a conservé. Un Prince d'Orange, Raymond de Baux, qui vivait dans le treizième siècle, s'en fit un château fort en l'entourant de murailles et pratiquant son logement dans l'intérieur même de l'édifice. Ce prince fit gratter les sculptures de l'arc oriental dont il avait fait un salon, et nous n'osons lui reprocher cette perte, puisque nous lui devons la conservation du reste du monument, qui, à la faveur de cette nouvelle destination, a bravé les insultes des tems et celles de l'ignorance. Les gravures de l'historien Lapise (1) nous représentent l'Arc de triomphe surmonté d'une énorme tour de pierre et entouré des débris de murailles qui formaient le château dont nous avons parlé, et dont plusieurs chartes de nos Princes sont datées (2).

Vu de face, l'Arc de triomphe se présente comme un édifice carré, percé de

(1) Histoire des Princes et de la Principauté d'Orange. La Haye 1640 in-folio. Les gravures sont très-inexactes, mais ce sont encore les plus complètes que nous ayons.

(2) Bonaventure capucin. Hist. de la ville et princip. d'Orange 1741, in-4.°, pag. 182.

trois arcades, les deux latérales plus petites, et soutenu par quatre colonnes Corinthiennes cannelées. Au-dessus de la corniche qui surmonte l'attique et termine ordinairement ces sortes d'édifice, règne un nouveau stylobate, égal en hauteur à peu près au quart de la hauteur totale du monument. C'est sur ce stylobate, que sont gravées les grandes batailles et plusieurs autres attributs. Cette conception produit deux effets différens à mon goût; elle relève admirablement tout l'édifice et lui donne une forme élégante que n'ont pas ordinairement les arcs de triomphe, mais elle en écrase les portes.

On juge beaucoup mieux de cet effet, depuis qu'en 1811, sous la Préfecture de M.r de Stassart ancien sous-préfet d'Orange, la base de l'Arc de triomphe a été déblayée, que l'on a redressé la route qui y conduit et qu'on l'a entouré de deux branches semi-circulaires de cette route. L'acclamation publique avait donné à cette promenade le nom de ce digne administrateur qui a laissé dans nos contrées le souvenir de ses bienfaits et de ses talens; pourquoi faut-il que la sombre jalousie de l'ancien

gouvernement ait fait rompre les marbres où était consacré ce vœu public ? Aujourd'hui qu'il est éloigné, il est permis à ma plume, qui sous son administration s'est maintenue pure de toute flatterie, de lui adresser ces lignes qui lui attesteront que l'ingratitude n'est pas le vice des Orangeois.

L'Arc de triomphe est construit avec une pierre calcaire tirée des carrières de de Baumes de Transit. Cette pierre a peu de finesse et manque de dureté. Aussi les sculptures sont-elles loin d'être aussi bien conservées qu'à la Maison carrée de Nîmes ou au Mausolée de S.t-Remi. Mais le monument est tellement riche, qu'on ne peut se lasser d'admirer les parties qui ont échappé aux ravages des tems, et que visité tous les jours par les curieux, il attire involontairement l'attention et l'examen de nos compatriotes eux-mêmes, surpris de s'arrêter pour la millième fois à considérer cet ouvrage admirable. C'est à tort que M.r Millin (3) a souillé ce monument du souvenir des exécutions révolutionnaires ; jamais il n'en a été le théâtre.

---

(3) Voyage dans le midi de la France. tom. 2.

ARTICLE PREMIER.

Description de l'Arc de Triomphe.

FACE MÉRIDIONALE.

C'est la face qui regarde la ville, et c'est une des plus endommagées. Le monument se présente sous la forme d'un carré d'environ vingt mètres de hauteur. Quatre colonnes corinthiennes cannelées le soutiennent et séparent les arceaux; deux de ces colonnes ont été réparées, le poids de l'énorme tour de pierre que l'édifice supportait ayant entraîné la chute d'une grande masse du côté du couchant.

Les archivoltes des arceaux sont ornées avec goût d'une guirlande de fleurs et de fruits du dessin le plus riche. Au-dessus de l'arc oriental, on voit des armes amoncelées; des épées, des piques, des animaux qui servaient d'enseigne et qui paraissent être des pourceaux, enfin des boucliers. Sur quatre de ces boucliers se trouvent des mots à demi-effacés et que l'on a lû de

différentes manières. Je les rétablis ici dans toute leur exactitude. Sur un de ces boucliers on lit en haut VDILLVS et au bas de ce même bouclier AVOT . . . ; sur un second bouclier DACVRD . . ; sur un troisième MARIO ; enfin sur un quatrième SACROVIR.

La frise est couverte de gladiateurs combattans de petite dimension. La corniche extrêmement riche, comme on peut en juger par les autres faces, a été presqu'entièrement détruite sur celle-ci. Une attique règne au-dessus du grand arc, et au-dessus de la corniche qui surmonte les petits, on voit confusément la poupe d'un vaisseau, des tridents et divers instrumens de marine.

Une seconde corniche règne au-dessus, qui supporte le second stylobate. Celui-ci est couvert au-dessus du grand arc de la représentation d'une bataille très-animée. Ce sont des barbares à demi-nuds, couverts de vastes boucliers, aux prises avec les Romains armés. Il paraît y avoir de la cavalerie dans les deux partis.

A côté de la bataille et au-desus du petit arc oriental, on voit la figure d'une femme

la tête appuyée sur sa main, dans l'attitude d'un parfait repos.

Toute la partie qui surmonte l'arc occidental a été rapportée dans des temps modérés et ne porte plus aucun vestige des sculptures qui la couvraient.

FACE ORIENTALE.

CETTE face est très-bien conservée, on ne peut se lasser d'en admirer la belle forme. Au lieu d'un rectangle allongé que ces faces latérales présentent dans les monumens de la même espèce, l'architecte lui a donné une forme pyramidale tronquée qui est pleine d'élégance.

Quatre colonnes corinthiennes soutiennent cette face. Entre ces colonnes, on voit des captifs liés deux à deux, les mains attachées derrière le dos. On distingue encore l'expression de douleur et de honte de leur physionomie. Si l'on en croit un extrait, peut-être infidèle, d'un mémoire prétendu de 1315 donné par le P. Bonaventure (1),

(1) Hist. d'Orange, p. 145. Ceux qui connaî-

on

on lisait alors clairement sous les pieds de l'un des captifs ce mot STVIMPVS : nom que déjà l'on avait beaucoup de peine à déchiffrer. Et ce n'est, ajoute-t-il, qu'après beaucoup de soins et d'application que l'on a pu lire sous les pieds de deux autres captifs les noms presque effacés de TEUTTOBOCHUS et de TENTUBERUS. Dans ces recherches où les mots sont confus, il est trop facile de voir ce que l'on veut, pour que nous ne nous méfions beaucoup du rapport de cet auteur anonyme, même en supposant la citation vraie. Que sera-ce, quand nous saurons que Lapise (2) prétend que son père a lu ce même nom de Theutobocchus sur la face occidentale et non sur celle-ci? Que sera-ce, quand nous saurons que ces descripteurs de notre monument n'ont pas su lire correctement les noms les mieux conservés? Il faut donc 1.° ou que la citation du P. Bonaventure

---

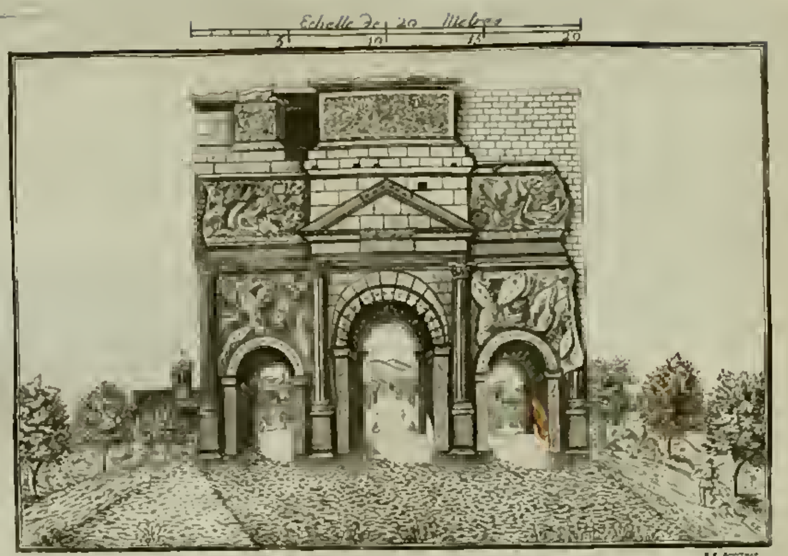
tront l'impudence de cet auteur dans ses citations, ne s'étonneront pas que je n'ajoute pas une foi implicite à ses assertions. D'abord il peut s'être trompé sur la date du manuscrit, et ensuite il peut vouloir nous tromper nous-mêmes.

(2) Hist. pag. 25.

soit fausse. 2.° Ou que l'ancien auteur n'ait pas su déchiffrer les mots frustres. 3.° Ou qu'il les ait bien déchiffrés et que Lapise le père en ait imposé à son fils. 4.° Ou qu'enfin Lapise le père ayant une réminiscence de ces anciens mémoires, ait assuré à son fils qu'on lisait autrefois ces noms sur l'Arc de triomphe, sans lui dire affirmativement les avoir lus soi-même. Dans tous ces cas, il reste extrêmement douteux que l'on ait jamais rien lu de pareil, et cette face est encore assez bien conservée, pour qu'on juge qu'il n'a jamais existé trace de ces inscriptions.

Au-dessus des captifs se trouvent des faisceaux d'armes et d'enseignes. La frise est couverte de gladiateurs comme celle de la face méridionale; la corniche manque en grande partie. Elle est surmontée d'un attique, au milieu duquel on voit la tête de Phœbus entourée de rayons, encadrée dans un arceau dont les bords sont couverts d'étoiles. Des deux angles de l'attique partent deux cornes d'abondance.

Au-dessus de l'attique, la seconde corniche est supportée par deux sirènes; ensuite règne le grand stylobate du sommet qui est



FACE SEPTENTRIONALE DE L'ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE

nud, mais qui est terminé par une corniche très-bien travaillée.

FACE SEPTENTRIONALE. (3)

Cette face est la plus entière de toutes. C'est en la contemplant, que l'on peut encore se faire une idée exacte de la majesté et de l'élégance de cet édifice.

Son ordonnance est la même que celle de la face méridionale, mais la conservation plus parfaite de celle-ci nous permettra de mieux juger d'une multitude de détails; ainsi, après avoir admiré la perfection de l'architrave du grand arceau, nous remarquerons de chaque côté, entre cette architrave et les colonnes, des trous des crampons qui paraissent avoir été destinés à sceller de grandes figures en bronze. Leur disposition me porte à croire que ces figures étaient deux renommées, d'un dessin assez semblable à celles qui ornent l'arc de triomphe de S.t-Remi.

---

(3) Le dessin ci-joint représente cette face de l'Arc de triomphe. C'est le même qui était joint à l'almanach d'Orange de 1810, et qui vient d'être corrigé.

Au-dessus des petits arcs, nous remarquons, comme sur la face méridionale, des trophées d'armes composés de boucliers, de piques, d'épées, et d'enseignes qui représentent toujours un quadrupède que je crois être un pourceau; au haut de ces trophées, on remarque une brague ou pantalon en usage dans les Gaules.

Au-dessus du petit arceau du levant, on lit ces noms sur des boucliers: au haut vers la droite, BEVE; vers le milieu au bas d'un grand bouclier qui porte deux cicognes, RATVI; au bas vers la gauche un fragment de nom .... OSRE.

Sur l'arceau du couchant, on lit ces deux noms aussi sur des bouclier, VAVNE; BODVACUS.

Sur cette face, la frise au lieu de gladiateurs, est couverte de trous propres à fixer les crampons d'une inscription en bronze. Nous ne pouvons douter de ce fait, puisque lors du déblayement de l'Arc de triomphe, M.r Barreilles auteur de quelques dessins qui accompagnent cet ouvrage, trouva une L capitale en bronze au pied de cette face. Je ne sais si les règles du déchiffrement de ces sortes d'inscription sont assez fixes,

pour qu'on puisse s'en promettre quelque succès.

On a mis un singulier acharnement à détruire la corniche de ce monument; cependant il en existe un morceau assez considérable au bas de l'attique qui surmonte le grand arc, et d'après celui-ci, on peut juger de la richesse et du fini de son exécution.

L'attique ainsi que la partie du fronton au-dessus de sa corniche porte des traces nombreuses de crampons qui devaient fixer des ornemens en bronze.

Au-dessus de la corniche et des deux côtés de l'attique, on voit des vaisseaux, des mats, des tridents, et divers autres instrumens de marine bien conservés. Remarquez sur-tout le mat, le mouffle, et le faisceau de cordage au-dessus de l'arceau du couchant.

Le grand stylobate supérieur porte au-dessus du grand arc la représentation d'une bataille pareille à celle de la face méridionale. Au levant de cette bataille, on voit un enfoncement d'où paraît sortir un homme à cheval, et à côté de cet enfoncement, au-dessus de l'arc du levant, on voit divers

instrumens de la religion des anciens; le bâton augural, la patère, le *cympulum*, espèce de tasse à faire des libations, le *prœfericulum* grand vase avec une anse, et enfin l'aspergille.

FACE OCCIDENTALE.

Toute la partie supérieure en est détruite, mais on distingue au bas des figures de captifs semblables à celles de la face du levant. C'est sous une de ces figures que M.[r] de Lapise, père de l'historien, prétendait avoir vu autrefois le nom de *Theutobocchus*, écrit ainsi fort différemment que dans les historiens. Voyez ce que nous avons dit de ce fait très-douteux en traitant de la face orientale.

Tout le haut de cette face a été restauré; vers le sommet, on lit cette inscription très-moderne *du règne de M. Mure Roi* 1722. C'est la date de cette restauration, et ce règne est celui d'un roi de l'oiseau ou du papegai; compagnie d'arbalètriers dont les jeux se faisaient à l'arc de triomphe (4).

---

(4) Voyez ce que j'ai dit sur cette institution

INTÉRIEUR DES ARCEAUX.

Le dessous des arceaux est d'une telle perfection, d'une telle richesse de sculpture, que l'on trouverait difficilement un monument antique où ce luxe fut autant prodigué.

Les pieds droits des voûtes sont ornés avec goût d'un de ces ornemens que l'on nomme *poste* en terme de l'art, mais dont le dessin est de la plus grande légéreté.

Sous le grand arc et immédiatement au-dessous d'une des impostes de l'arceau, on voit deux têtes de divinités d'un très-bon dessin. Elles représentent un homme et une jeune femme couronnés de feuilles d'olivier.

Mais rien n'égale le dessin qui recouvre le ceintre du grand arc, si ce n'est peut-être celui du petit arc du couchant. Ce sont des caissons d'un travail

---

dans le mémoire inséré dans l'almanach d'Orange pour 1810; et dans les annales des voyages de M.r Maltebrun, tom. 12, pag. 316.

admirable et d'une grande élégance de dispositions. Ceux qui couvrent le ceintre du grand arc sont uniformes et d'un riche dessin, mais ceux du petit arc sont de deux espèces, les uns hexagones et les autres en losange.

Au-dessus de l'imposte qui règne tout le long de la voûte du grand arc on voit une guirlande composée de fleurs et de fruits, et soutenue, de distance en distance, par des têtes de femme.

Tout le travail de ces arceaux mérite un examen attentif de la part des artistes, et il excite toujours l'admiration des personnes les plus étrangères à l'art. Nous avons dit ailleurs que les sculptures de la voûte de l'arc oriental avaient été détruites, et l'on sait à quelle occasion.

~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~

ARTICLE SECOND.

Examen des systèmes imaginés pour expliquer la fondation de l'Arc de Triomphe.

§ I.er *Du système qui attribue l'Arc de Triomphe à Domitius Œnobarbus.*

Ce système est le premier dans l'ordre chronologique. Il a été embrassé et défendu par plusieurs savans du premier ordre. Pontanus dans son voyage l'admet entièrement et au point qu'il veut qu'on lise dans Tite-Live, Boduacus, nom qu'on trouve sur la face septentrionale du monument, au lieu de Bituitus, ou Bétultus roi des Arverniens (5). Le savant Peiresc a suivi cette opinion. Mandajors (6), Spon (7), notre

(5) Itinerarium Galliæ Narbonensis pag. 5, 45.

(6) Mandajors. Histoire critique de la Gaule Narbonnaise pag. 96.

(7) Voyage en Dalmatie. tom. 1, pag. 9.

compatriote Guibs (8) ont marché sur leurs traces et l'ont soutenue avec plus ou moins d'érudition ; M.r de Lapaillone de Sérignan présenta à M.r Le Comte de Provence, lors de son voyage dans le midi, un mémoire dans lequel il la défendait.

Malgré tous ces travaux, il restait encore de graves difficultés contre ce système, quand M.r de Fortia d'Urban imagina d'en lier l'origine avec celle des arcs de triomphe, de Carpentras et de Cavaillon. Ce nouveau point de vue a achevé de mettre dans tout leur jour les raisons qui militent, pour donner à cette explication toutes les couleurs de la vérité.

En effet, si l'on a lu avec attention le premier livre de cette histoire, qui nous dispensera d'entrer dans de plus grands détails, on reconnaîtra que la guerre des Gaules fut entreprise par les Romains pour délivrer Marseille de ses ennemis acharnés ; que la grande bataille de Quïndalon opéra cette délivrance ; que Domitius, selon Suétone, fier de la défaite de ses ennemis, triompha dans les Gaules ; que la route la

---

(8) Journal de Trévoux. Décembre 1729.

plus directe pour retourner à Rome, après avoir poursuivi les Gaulois, était par Orange, Carpentras et Cavaillon ; que dans chacune de ces villes on trouve un arc de triomphe de la même époque, qui ne peut être qu'un témoignage de la gratitude du peuple Grec de Marseille, alors très-versé dans les arts.

A ces raisons historiques il faut en ajouter d'autres tirées de l'examen du monument. Ainsi on remarque comme une chose essentielle que l'aigle ne fait partie d'aucun des nombreux bas-reliefs qui ornent cet édifice. Or la victoire de Domitius à Ouïndalon précède l'époque où l'aigle fut introduite par Marius, pour unique enseigne des légions. (9) On sent assez que cette importante objection subsiste pour tous les systèmes qui sont postérieurs à Marius.

Les noms placés sur les boucliers sont ceux des principaux chefs ou tribuns de l'armée Romaine ou auxiliaire. Ainsi on y lit celui de MARIUS, et il est très-probable en effet que ce grand capitaine était alors tribun des soldats dans l'armée de Domitius.

---

(9) Pline. *Hist. natur. lib.* x, *cap.* 4.

En voici les raisons. Marius fit ses premières campagnes sous Scipion l'Africain au siége de Numance, l'an 133 avant Jésus-Christ; il devint tribun des soldats on ne sait pas bien à quelle date, mais il fut fait tribun du peuple l'an 120 avant J. C.(10) La bataille de Ouïndalon se donna l'an 121 avant J. C. Les auteurs nous assurent que Marius fut toujours occupé à faire la guerre; il est donc probable qu'il combattit sous Domitius en qualité de tribun des soldats, grade qu'il occupait alors, et que ses services lui valurent l'année suivante l'élection de tribun du peuple. Il n'y a donc rien de surprenant de trouver son nom inscrit sur un des boucliers; mais il est très-aisé de voir que ce ne pouvait être comme chef de l'armée que son nom s'y trouvait. N'aurait-il pas occupé alors une des faces principales du monument, et le nom du brave Marcellus qui contribua tant à sa victoire n'aurait-il pas accompagné le sien?

On explique facilement les attributs de marine sur un monument élevé par la nation maritime de Marseille, chez laquelle

(10) Valére Maxime VI. 19.

on voyait de nombreux trophées de ce genre (11), et il ne pouvait rien y avoir de plus caractéristique pour prouver qu'elle avait pris part au triomphe.

On objecte contre ce système que Domitius Œnobarbus éleva des tours de pierre sur le champ de Bataille qui était éloigné d'Orange. Mais les monumens du triomphe que Domitius reçut à son retour n'ont aucun rapport avec le trophée particulier qu'il fit élever sur le champ de bataille (12).

On ajoute que les éléphans des Romains ayant tant contribué à la victoire, on devrait les retrouver sur les bas reliefs des batailles. Mais il est possible que les Romains n'ayent pas voulu diminuer leur gloire, en avouant à la postérité la coopération de cet animal informe.

Ainsi, il est très-probable que Domitius Œnobarbus n'ayant pas obtenu le triomphe à Rome, parce que sa victoire n'avait pas terminé la guerre, et cet honneur ayant été

(11) Strabon lib. IV. « Sunt in urbe Massilia permulta affixa spolia, quæ cives diversis temporibus victores pugnis navalibus retulerunt de iis, qui mare sibi injustè vendicabant.

(12) Florus lib. III, cap. 3.

décerné à Fabius Maximus qui l'année suivante avait exterminé ses ennemis, le fier Domitius voulut se faire rendre dans les Gaules les honneurs que sa patrie lui refusait; que ce fut là la vraie raison de ce triomphe dont parle Suétone, (13) où ce Proconsul, dit-il, parcourut la Province Romaine suivi de ses soldats, comme dans la pompe triomphale et monté sur un éléphant; que Marseille et ses colonies s'empressèrent de seconder les vues de ce général; qu'elles couvrirent de monumens magnifiques la route qu'il suivit; et qu'enfin cette pompe laissa une telle impression dans les esprits, que cette route même en prit le nom de *Voie Domitienne*.

Telle est la série de faits qui me semblent les plus concordans avec l'histoire et qui me paraissent expliquer le mieux les attributs de ce monument; et cependant, ce ne sont encore là que des conjectures!

§ 2. *Du système qui attribue l'Arc de triomphe à Marius.*

La seule raison que l'on puisse alléguer

(13) Dans la vie de Néron.

en faveur de ce système, est le fait même qui l'a suggéré et l'a rendu populaire; c'est le mot MARIO écrit sur un des boucliers du trophée d'armes de la face méridionale. Nous avons déjà répondu suffisamment à cette objection dans le paragraphe précédent. Il n'en reste pas moins singulier que la plupart des autres noms qu'on lit en entier, étant au nominatif, celui-ci se trouve au datif; ce qui a fait penser à plusieurs habiles antiquaires (14), que les boucliers portaient les noms des chefs barbares vaincus, et que *Mario* était le nominatif d'un des noms de ces chefs. Cette explication perd de sa valeur, en considérant combien il est probable que Marius lui-même assista à cette guerre en qualité de tribun des soldats. Dès-lors, si les boucliers étaient chargés des noms des chefs vaincus, aurait-il permis qu'on y mît celui-ci, qui pouvait se confondre si facilement avec le sien? je dis plus, n'eût-il pas fait partie de cette armée, il suffisait qu'il fut alors chef d'une légion,

(14) Entr'autres à M.r Millin, *Voyage dans le midi tom.* II. Je ne sais pourquoi cet auteur dit que *Mario* n'est pas le datif de *Marius*.

pour que ses camarades eussent craint de l'offenser par cette ressemblance injurieuse de noms. Ces raisons me font croire que ce mot indique le véritable Marius, remplissant alors des fonctions subalternes; car en qualité de général, son nom eut occupé une place plus distinguée, comme nous l'avons déjà dit.

On allégue aussi en faveur de cette opinion la tradition populaire, et je ne puis à cet égard que répéter ce que j'ai dit ailleurs (15): « Quelle foi devons-nous ajouter à un bruit » populaire répandu seulement peut-être à » cause de ce mot de Marius écrit sur un » des boucliers? Cette même tradition n'appèle-t-elle pas un cirque ce qui était un » théâtre, et ne donne-t-elle pas à Diane » tous les temples du midi, parce que » cette déesse en avait un à Nîmes? Les » lois de la saine critique nous permettent » d'ajouter foi à la tradition, quand elle » transmet un événement d'une importance » majeure, et qui par sa grande influence » sur le sort d'un peuple, peut laisser des » traces profondes; mais jamais pour les

---

(15) Almanach d'Orange, pag. 70.

» circonstances mêmes de ce fait, et à plus » forte raison, pour des opinions qui peu» vent avoir été suggérées, et s'être trans» mises de bouche en bouche, sans qu'on » puisse prouver qu'elles remontent à la » source. »

Mes lecteurs me pardonneront-ils de m'appesantir sur une autre objection de tout aussi peu de valeur, mais qui étant aussi populaire à Orange, doit être discutée avec soin. Nous avons parlé dans la description de la face méridionale de la figure d'une femme dont la tête était appuyée sur sa main. Il est probable que c'est l'effigie de quelque divinité locale, puisqu'on trouve aussi sur la face orientale celle d'Appollon. Peut-être a-t-on voulu représenter la ville de Marseille tranquille sur l'issue du combat, et se reposant du succès sur la bravoure de ses alliés? Quoiqu'il en soit, il est inutile de s'épuiser en vaines conjectures sur une figure dénuée de tout emblême. Lapise est plus affirmatif. « C'est, dit-il, l'effigie de » Marthe Syrienne pythonisse, qui con» duisait Marius en ses sacrifices... Quelques » historiens ont dit, que tandis qu'elle » tenait le doigt à l'oreille, Marius obtenait

» infailliblement la victoire sur ses ennemis. » Ainsi, selon lui, cette personne accoudée tient son doigt dans l'oreille et ne peut être que Marthe. Il cite en marge Plutarque dans la vie de Marius, mais sans expliquer s'il est un des historiens qui parlent du doigt dans l'oreille (16).

Il fallait quelque chose de plus positif au P. Bonaventure qui combattait pour Marius avec l'ardeur et la mauvaise foi d'un sectaire. Il a bâti lui-même le passage de Plutarque ainsi qu'il suit : « Cette femme » Syrienne nommée Marthe la pythonisse » ou devineresse lui avait été envoyée par sa » femme pour le diriger dans ses sacrifices » et lui prédire les choses à venir d'où » pouvait dépendre le succès des batailles. » *On rapporte que tandis qu'elle tenait le doigt* » *à l'oreille, Marius remportait infailliblement* » *la victoire sur ses ennemis et avait* » *une heureuse réussite dans ses batailles*, » *etc.* » (17)

J'ai donc eu recours à Plutarque lui-même parce que ma coutume invariable est

(16) Lapise. *Histoire d'Orange pag.* 26.

(17) Histoire d'Orange du P. Bonaventure p. 156.

de ne me fier à aucune citation du P. Bonaventure. Pour la facilité de mes compatriotes qui ont pu ajouter quelque intérêt à ces détails, voici tout ce que Plutarque dit de cette Marthe. Je rapporte ici le pur texte de la tradition de M.r Dacier : « Il menait
» (Marius) partout avec lui une femme
» Syrienne, nommée *Marthe*, qui passait
» pour une grande prophetesse. On la por-
» tait en litière avec de grands honneurs et
» de grands respects, et il ne faisait des
» sacrifices que quand elle l'ordonnait....
» On la voyait tous les jours se promener
» en litière dans le camp; et quand elle
» allait assister aux sacrifices, elle avait une
» grande mante de pourpre qui s'attachait
» à sa gorge avec des agraffes, et elle
» portait à la main une pique environnée
» de bandelettes et de couronnes de fleurs. »

C'est assez s'arrêter à une objection insignifiante quand l'ensemble du monument repousse l'opinion qui l'attribue à Marius. Quel motif, en effet, donner à l'érection de ce monument, à vingt lieues du champ de bataille, dans un pays où Marius n'est pas revenu depuis? Ne sait-on pas que les tro-

phées furent élevés sur les lieux (18)? Pourquoi des attributs de marine sur un monument élevé en l'honneur de Marius? Veut on les expliquer, en disant qu'ils sont le signe de la puissance Romaine sur mer; mais alors, pour venir au secours de ce lieu commun, il faudra nous dire pourquoi on ne les trouve pas sur tous les monumens de la grandeur Romaine.

Mais la principale difficulté, la difficulté insoluble, c'est qu'une foule d'enseignes couvrent ce monument, que partout c'est un quadrupède qui se réproduit, et que nulle part on ne rencontre l'aigle, que cependant Marius mit en usage comme l'unique enseigne des légions, l'année de son second consulat (19) : or Marius défit les Teutons étant consul pour la quatrième fois; il serait donc impossible que dans le cas où ce monument fut consacré au triomphe de Marius, l'aigle ne s'y rencontrât pas.

---

(18) Bouche. *Histoire de Provence tom.* 1, *pag.* 423.

(19) Pline *lib.* x, *cap.* 4.

§ 3. *Du système qui attribue l'Arc de triomphe à César.*

Cette opinion est la plus ancienne qui ait été émise. Letbert abbé de S.t-Ruf à Avignon, dans un ouvrage intitulé *Fleurs des pseaumes*, dit que cet Arc de triomphe fut élevé en l'honneur de Jules César vainqueur des Marseillais (20).

Il semble assez difficile d'expliquer pourquoi César a été choisir Orange pour y élever un monument de son triomphe ; il est impossible d'expliquer pourquoi les bas reliefs du monument représentent des combats de Romains contre des barbares, s'il fut agi du siége d'une ville Grecque comme Marseille.

D'autres ont voulu que ce monument ait été érigé en mémoire des victoires de César contre les Gaulois. Dans ce système, on explique cette fondation, en disant que les vétérans qui vinrent fonder la colonie

---

(20) Voyez le mémoire de l'abbé le Bœuf; *académie des inscriptions* tom. xxv. Hist. pag. 150.

d'Orange, l'élevèrent en l'honneur de leur ancien chef, dont ils chérissaient toujours le souvenir, et pour perpétuer la mémoire de leurs propres travaux.

Les instrumens de marine n'ont rien de contradictoire avec cette opinion, puisque nous trouvons plusieurs médailles de J. César qui ne portent au revers que des proues de vaisseau; telle que celle-ci de Vaillant : (21).

D. Julius. —— Caput Julii Laureatus.

Dimidia navis, sine epigraphe.

Hîc nummus primæ magnitudinis raritate et elegantiâ insignis est.

Le défaut d'aigles s'explique par le séjour d'une seule cohorte à Orange; en effet l'aigle était l'enseigne de la légion, mais en outre chaque cohorte avait son enseigne particulière. Il est clair que cette dernière explication est la partie faible de ce système, car il est impossible de croire que sur un monument élevé à la gloire de l'armée

---

(21) *Numismata Imper. Rom. præstantioria à Rom. æreis. S. C. percussis. pag.* 1. Voyez aussi une médaille de César parmi celles trouvées à Orange. *chap.* V *de ce livre.*

Romaine, une cohorte ne se fut pas crue en droit de sculpter l'aigle, tandis qu'elle le couvrait d'enseignes de cavalerie.

§ 4. *Du système qui attribue l'Arc de triomphe à Auguste.*

Le Baron de la Bastie a été le principal champion de ce système (22) sur le seul fondement qu'Auguste fit élever des monumens à sa gloire sur différens points de son empire.

On ne pourrait l'étayer qu'en attribuant la fondation de l'Arc de triomphe à la colonie d'Orange qui aurait voulu s'en faire un titre de faveur auprès de son souverain ; les instrumens de marine s'expliqueraient ici par la bataille d'Actium ; les bas reliefs représenteraient la campagne d'Illyrie ou celle de Cantabrie que fit Auguste (23). Mais dans la campagne d'Illyrie l'empereur combattit à pied à la tête des légions et y fut

(22) Journal de Trévoux 1730, pag. 1214.

(23) Suétone. *Vie d'Auguste. cap.* 20.

blessé (24); la nature des lieux nous annonce assez que la Cantabrie ne fut pas non plus le théâtre de combats de cavalerie et pourtant ce sont deux combats de cavalerie que nous représentent nos bas reliefs.

Au reste les argumens que l'on fait contre le système précédent subsistent en entier contre celui-ci.

§ 5. *Système général.*

PAPON fut le premier, je crois, qui désespérant de dissiper tant de ténèbres, trouva plus commode de dire que l'Arc de triomphe était un monument élevé sous Auguste, à toutes les victoires des Romains dans les Gaules (25). M.r Millin a suivi son exemple, (26) mais sans fixer l'époque de cette érection. Quelque lattitude qu'un pareil système donne à ses partisans, ils n'éludent pas la principale difficulté. Au contraire ne devient-il pas alors d'autant plus extraor-

(24) Florus *lib.* IV, *cap.* 13.

(25) Hist. de Provence. tom. I, pag. 619.

(26) Voyage dans le midi, tom II.

dinaire

dinaire que l'aigle ne se trouve pas sur ce monument, qu'il a été élevé à l'honneur d'un plus grand nombre d'armées Romaines? En attendant qu'on explique ce fait, on peut se dispenser de chercher d'autres argumens contre cette hypothèse.

Nous pourrions encore rapporter et combattre quelques autres explications qui ne se soutiennent pas mieux que les précédentes. Maffei (27) avance, d'après le style de l'architecture de ce monument, qu'il est du tems d'Hadrien. Je veux admettre un fait que je crois très-douteux, c'est que Maffei ait examiné un assez grand nombre de monumens Romains dont la date soit incontestable, pour juger de suite, de l'époque de l'architecture d'un monument qu'il voit pour la première fois. Mais a-t-il également étudié les modifications de l'art dans les colonies Grecques, dans celles de Marseille en particulier? Il me permettra de croire que non. La solution d'un pareil problême appartiendrait à peine à un architecte qui aurait passé sa vie à dessiner les

(27) Galliæ antiquit. 157.

monumens de la Sicile, de la Grèce, et de l'Asie mineure. Encore l'époque de la plupart de ces monumens est-elle trop incertaine, pour que la science de cet architecte ne la fut elle-même beaucoup.

L'imagination ardente d'un de mes compatriotes avait créé une nouvelle hypothèse. Il voulait dernièrement l'attribuer à Mallius, qui l'aurait élevé après sa défaite, pour tromper les peuples des Gaules sur son désastre; ce qui ne peut aucunement se soutenir, d'abord, parce qu'une pareille tentative de fourberie est sans exemple; ensuite parce que les peuples témoins de cette épouvantable défaite, pouvaient être trompés moins que tout autres; et que jamais désastre ne fut aussi publiquement avoué des Romains que celui-ci, puisqu'ils revoquèrent le proconsul Cépion, un de leurs généraux, qu'il fut étranglé dans sa prison, et son corps traîné aux Gémonies(28)

---

(28) Tite-Live *Epitome* lib LXVII.

CHAPITRE II.

Grands Monumens destinés aux jeux.

ARTICLE PREMIER.

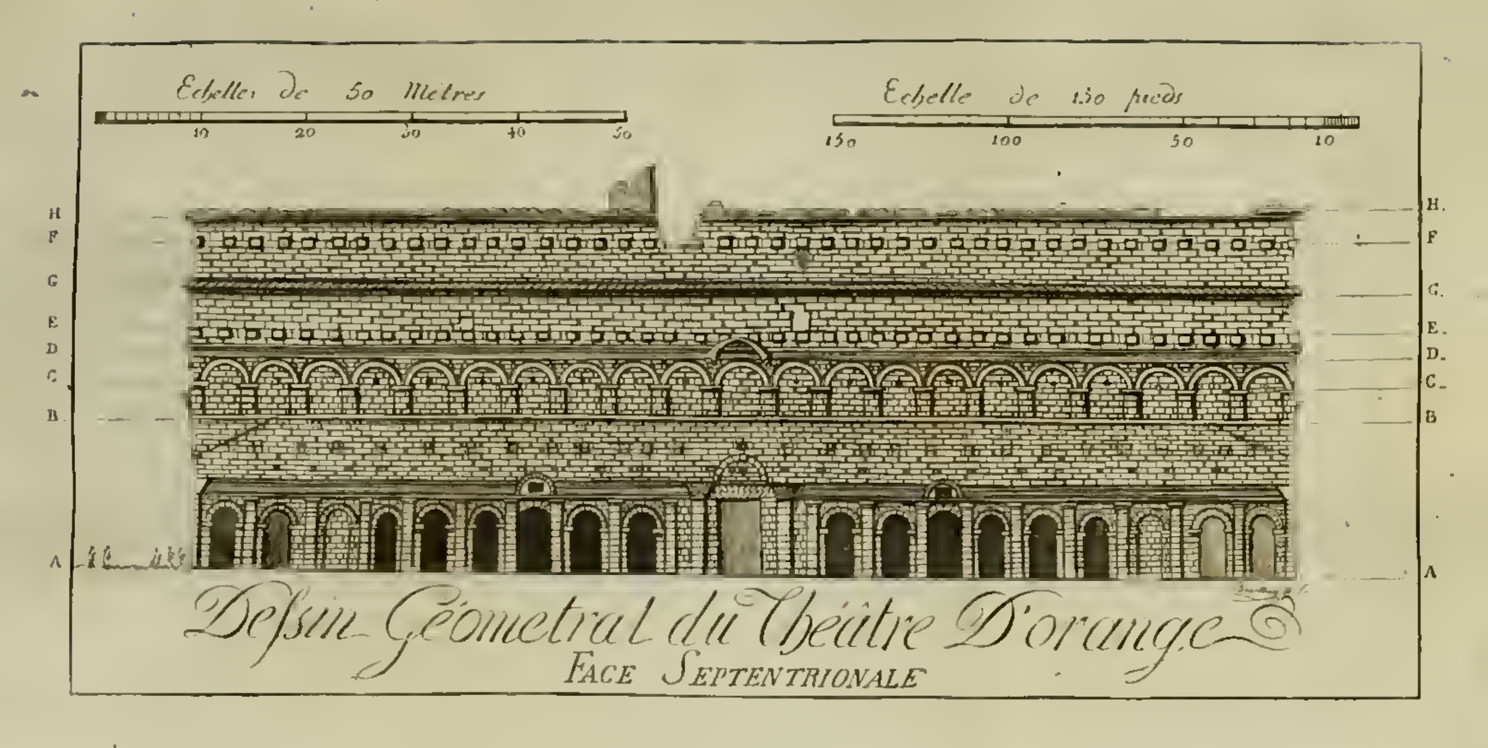
Le Théâtre.

Le Théâtre de la ville d'Orange, (que le vulgaire désigne sous le nom de Cirque,) étant un monument du premier ordre, tant par sa rareté que par sa conservation, a mérité que nous nous occupions avec quelque soin de le décrire. Combien de fois n'ai-je pas vu les obscurités que présentaient aux savans les textes anciens sur les théâtres, s'évanouir à son aspect; Combien de fois l'amateur des beaux arts absorbé dans les nombreuses réflexions que lui suggérait cet édifice, ne s'est-il pas oublié dans son enceinte! Et s'il est vrai que l'Italie et la Grèce elle-même n'offrent plus de pareil monument aussibi en conservé, combien de

prix n'attacherons-nous pas à ces ruines classiques, et avec quelle ardeur n'exhorterons-nous pas les savans voyageurs à venir étudier ces masses, qui seules aujourd'hui peuvent nous donner une idée complète de la disposition de ces édifices, où les anciens jouissaient du plus noble des plaisirs, et venaient émousser les leçons de cruauté que le cirque et l'amphithéâtre ne cessaient de leur inspirer ! Peut-être plusieurs de nos compatriotes même qui ne sont pas entrés dans tous ces détails, aimeront à les suivre sur cette description ! Puisse-t-elle mettre en eux ce premier germe d'amour pour les études, qui les fera renaître dans un climat où les lettres ne furent pas toujours étrangères, et où la disposition des esprits semble n'attendre qu'un moment favorable pour se développer, et faire briller d'un nouvel éclat cette contrée favorisée de la nature !

Pour suivre un ordre méthodique dans la description de cet édifice, nous l'examinerons d'abord à l'extérieur et nous en parcourrons ensuite les dispositions intérieures.

~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~



Dessin Géometral du Théâtre D'orange
FACE SEPTENTRIONALE

§ I.er *Le Théâtre vu à l'extérieur de la place du Cirque.*

Il est difficile de s'attendre à ce grand spectacle. L'étendue, la simplicité, la régularité de ce monument, ces lignes d'architecture qui décorent sans prétention ce vaste mur, font naître à la fois un sentiment de respect et d'admiration pour les artistes qui l'ont conçu.

Cette façade du théâtre se présente sous la forme d'un rectangle de 34 mètres 83 centimètres (107 pieds 3 pouces) de hauteur, sur 102 mètres 63 cent. (316 pieds) de longueur. La place n'ayant pas assez de largeur, il est difficile de bien juger de la véritable proportion de sa hauteur à sa longueur, aussi la plupart des dessinateurs lui ont-ils donné plus de hauteur qu'il n'en a. Voyez le singulier dessin de Lapise et comparez-le à celui que nous joignons ici, et dont toutes les proportions ont été soigneusement mesurées.

Cette façade est bâtie de gros blocs de pierre coquillière grossière que l'on tire

des environs de Courthézon. L'uniformité de cette vaste surface est coupée par plusieurs lignes d'un dessin varié.

La première de ces lignes, à la hauteur des lettres A A, marquées sur la bordure du dessin, est celle des arceaux du rez-de-chaussée au nombre de dix-neuf; savoir: une grande porte au milieu et neuf arceaux de chaque côté.

De ces neuf arceaux, les deux premiers, à partir de l'extrémité du mur, étaient ouverts et donnaient entrée dans l'intérieur de l'édifice.

Le second du côté du couchant sert encore à cet office et c'est le seul maintenant, qui de la grande place pénètre dans le Théâtre (1).

Le troisième était fermé, le quatrième communiquait à un escalier qui passait derrière le théâtre et se rendait aux logemens des acteurs; le cinquième donnait dans un réduit carré; les sixième et septième s'ouvraient sur un réduit rectangulaire sans communication au-dedans. Ces réduits n'étaient sans doute que des boutiques.

---

(1) On le connait à Orange sous le nom de *Gouiet du Cirque.*

Il faut observer que le septième arceau était plus large que les autres, que l'arc de sa voute était tracé avec un plus grand rayon et qu'il s'appuyait contre les colonnes latérales et non sur ses pieds droits comme les autres. Cet arceau est surmonté d'un petit arceau postiche au milieu duquel s'ouvre une fenêtre carrée qui donnait dans les corridors derrière la scène. Le huitième arceau s'ouvrait dans une boutique de forme rectangulaire ; le neuvième dans une boutique de forme irrégulière. Vient ensuite la porte du milieu qui est carrée et plus élevée que les autres arceaux. Sa voute est construite à dent de scie ou à rédans. Les architectes observeront que des deux côtés les premières pierres de cette construction sont brisées au même endroit, ce qui en prouve le vice. Au-dessus de la grande porte se trouve un arceau qui était destiné, sans doute, à diminuer le poids qui pesait sur le sommier de la porte.

Tous ces arceaux sont séparés par des pilastres doriques qui supportent une corniche fort simple. Mais aux deux côtés de la porte d'entrée sont deux pilastres corinthiens avec des chapiteaux de marbre blanc;

Pour bien comprendre la seconde grande ligne de ce monument, il faut remarquer à la hauteur de B B, une rainure, qui descend en pente aux deux extrémités et qui indique que là fût jadis une vaste toiture qui couvrait tout le devant de la façade, et qui était sans doute supportée en avant par des colonnes! Ce vaste portique était soutenu latéralement à chaque bout par une muraille en retour dont on voit les premières pierres au côté oriental de la façade, et qui existe en entier au côté occidental, où elle est percée d'un arceau, qui donnait passage pour entrer dans le cirque situé de ce côté. L'existance d'un vaste portique ou *forum* à la face extérieure d'un théâtre n'est pas sans exemple et Strabon nous apprend (2) que le théâtre de Nyse avait deux faces dont l'une servait aux jeux et l'autre était un *forum* et un lieu d'assemblée pour le sénat.

Bien plus, l'examen du plan du théâtre d'Arles qui fait partie de la collection des gravures des antiquités de cette ville (3),

(2) Lib. XIV.

(3) Ces gravures avaient été faites pour un ouvrage du P. Damont qui n'est que commencé.

nous prouve qu'un pareil forum y régnait derrière la scène et qu'ainsi c'était une chose commune dans ces contrées.

L'existence de cette toiture au théâtre d'Orange est d'ailleurs mise hors de doute par le système des pierres saillantes et d'enfoncemens obliques correspondans, que l'on voit au-dessous de la rainure, et qui servaient évidemment d'appui à une charpente.

La troisième ligne d'architecture consiste en vingt-un arceaux, vis-à-vis de C C, tracés dans le mur au ciseau, car ils ne sont que postiches. Au centre de ces arceaux sont des trous ronds qui donnent du jour dans l'intérieur des corridors derrière la scène. Les trois derniers trous de chaque côté ne sont que figurés, parce qu'ils répondaient à un vaste portique intérieur qui recevait beaucoup de jour d'ailleurs.

Au-dessus de cet arceau, vis-à-vis de D D, régne une seconde corniche. A la hauteur de E E, on voit saillir de grandes pierres d'un calcaire très-dur, percées d'un trou conique et correspondant à une autre

---

On les réunit maintenant à une histoire d'Arles de M.r de La Lauzière.

ligne de pierres pareilles, F F, percées d'un grand trou cylindrique. Les deux premières pierres de chaque côté des rangées, ne sont pas percées. Entre ces deux rangées de pierres saillantes se trouve la troisième corniche.

Ces pierres étaient destinées à soutenir les mats auxquels s'attachaient les tentes qui mettaient, sur la face opposée, les spectateurs à couvert du soleil. Mais il y a ici une observation à faire, bien importante pour l'intelligence des théâtres anciens. La corniche G G qui sépare les deux rangées de pierres saillantes, déborde tellement hors de la façade, qu'un mat planté dans une des pierres supérieures ne pourrait parvenir dans le trou de la pierre correspondante de la rangée inférieure, qu'en traversant cette corniche. En examinant les pierres saillantes, nous trouvons les trois premières de chaque rangée imperforées (4), elles ne devaient pas soutenir de tentes, puisqu'elles répondaient sur l'autre face à la largeur de la Galerie qui faisait le tour

(4) La troisième supérieure manque du côté du couchant.

du théâtre. Toutes les autres pierres sont perforées, mais ce n'est de chaque côté, que vis-à-vis des six qui suivent ces deux premières, que la corniche est percée. Ainsi, il n'y avait que ces six pierres de chaque côté qui pouvaient soutenir des mats, et toutes les autres n'étaient placées que pour la symétrie. Or l'espace qu'occupe ces six pierres, répond exactement à la largeur qu'occupaient les gradins sur l'autre face. Il s'ensuit donc, que la tente ou *velarium* qui couvrait les théâtres anciens ne garantissait que les gradins, et que l'espace semi-circulaire entouré par les gradins et que les anciens nommaient *orchestrum* n'était pas recouvert. Ce fait s'accorde parfaitement avec la théorie établie par M.r Grangent ingénieur des ponts et chaussées du Département du Gard, au sujet de l'amphithéâtre de Nîmes. Il a prouvé dans un très-bon mémoire, accompagné de superbes dessins, que les gradins seuls étaient recouverts par le *velarium*, et que l'arêne était découverte (5). On se fera une juste idée

(5) Un extrait de ce mémoire doit paraître dans les mémoires de l'académie du Gard pour 1812. Mais on ne connaîtra à fond les amphithéâtres

de cette disposition, en lisant ceci à la vue du monument et en consultant en même tems le plan que nous joignons ci-après, à la description du cirque.

La corniche ou saillie en pierre dure, G G qui sépare les deux rangs de pierres saillantes est creusée d'un grand nombre de sillons qui répondent à autant d'ouvertures qui traversent les murs et qui donnaient écoulement au toît de la scène. Pour observer ce fait, il faut être placé à une certaine distance de la façade.

A la hauteur de H H se trouve la quatrième corniche qui couronne l'édifice. La guérite qui la surmonte a été construite dans le moyen âge pour éclairer la place du Cirque, dérobée par la hauteur de la muraille à la vue des fortifications du château. Telle est l'analyse de la grande façade du théâtre d'Orange; nous allons encore examiner la face orientale, avant de pénétrer dans l'intérieur.

---

anciens et les détails si ingénieux de leur construction, que quand ce mémoire aura été publié en entier avec les dessins qui l'accompagnent.

§ 2. *Face*





Bouchay, f.

Face Orientale du Théâtre D'orange

Echelle de 150 pieds

§ 2. *Face orientale du Théâtre d'Orange.*

QUAND les anciens voulaient construire un Théâtre et qu'ils trouvaient une croupe de montagnes, ils se hâtaient d'en profiter pour y établir leur enceinte semi-circulaire. Ils évitaient ainsi une très-grande dépense en voûtes nécessaires pour soutenir tant de gradins. Cette économie leur était si familière, qu'elle se retrouve dans la plus grande partie des théâtres qui sont parvenus jusqu'à nous. Nous ne citerons ici que les théâtres de Délos (6), Smyrne (7), Syracuse (8), Sparte (9), Athènes (10), Sagonte (11), Casino (12). Quant à celui de Délos, il y a une particularité de plus, commune avec

---

(6) Tournefort, *Voyage au levant*, tom. 1, pag. 364.

(7) *Id.* tom. 2, pag. 380.

(8) Voyage pittoresque en Sicile, 32.eme livrais. Et Swinbrun, voyage aux deux Siciles.

(9) Itinéraire de Chateaubriant tom. 1, pag. 104.

(10) *Ibid.* pag. 226.

(11) Journal de Paris, 14 novembre 1811.

(12) Mémoires de Grosley.

le théâtre d'Orange ; il est creusé dans une colline qui sert d'appui au théâtre du côté droit, mais qui manque du côté gauche, où son enceinte était soutenue par un massif de 19 pieds d'épaisseur, sur trente de longueur. A Orange, la colline manque du côté de l'orient, sur la longueur d'un quart environ du demi-cercle. On a été obligé d'y suppléer par des arceaux et des voûtes, et cette construction est ce que nous appelons la *Face orientale du Théâtre d'Orange.* Toute cette partie est aujourd'hui masquée de maisons, mais les parties supérieures les surmontent, et on peut se procurer facilement la vue des parties inférieures en entrant dans les maisons qui y sont appuyées. Dans la vue que nous joignons à ce paragraphe, nous avons supposé toutes ces constructions parasites enlevées. Alors on verrait toutes les parties de l'édifice que nous y avons rapportées et que nous allons décrire.

Les deux premiers arceaux du côté de la place sont percés dans l'aile du théâtre qui représente la profondeur de la scène. Ils pénétraient dans un vaste portique couvert, où le peuple retiré des gradins pouvait

se mettre à l'abri des orages. Les deux arceaux qui sont au-dessus de ceux-ci s'ouvraient sur le premier étage de ce portique, qui servait à recevoir ceux qui occupaient les gradins supérieurs.

Ensuite en tirant vers la montagne, commence la portion semi-circulaire de l'enceinte, qui consiste au rez-de-chaussée en six arceaux. C'est sous le second que l'on passe encore pour pénétrer dans l'intérieur du théâtre. Au sixième arceau, le niveau de leur base rencontrait la montagne, et les gradins venaient à cette hauteur s'appuyer sur sa croupe.

Au premier étage, on comptait un plus grand nombre d'arceaux, dont quatre seulement sont entiers. Ce système d'arceaux continuait aussi, jusqu'à ce qu'il rencontrât la montagne et s'y appuyât.

Au troisième étage, on ne voit plus aujourd'hui que deux arceaux et des restes de voûtes, qui supportaient les gradins.

Quand on a achevé ces observations, il faut faire le tour de cette portion d'enceinte, monter le rocher qui se présente de ce côté, et l'on trouve à mi-côte une porte percée dans l'enceinte du théâtre et d'où

l'on découvre toute l'enceinte. C'est placé un peu à gauche de cette porte, que nous continuerons nos remarques.

§ 3. *Intérieur de l'enceinte du Théâtre.*

QUELLE subversion! quel spectacle hideux! eh quoi, cette enceinte où ont retenti les beaux vers de Sophocle, est pleine aujourd'hui de misérables chaumières! Amis des arts, laissez un libre cours à votre indignation, mais n'oubliez pas que ces maisons de l'indigence ont sauvé ces débris précieux de leur destruction totale, et tandis que trop souvent le Vandalisme ne voyait dans les plus superbes monumens que des amas de matériaux, ici la pauvreté trouva des asyles tous construits. Que dis-je, la pauvreté, ne vois-je pas au milieu de cette enceinte une cour décorée de restes de mâchicoulis; et sur les fenêtres de cette maison, triste rebut de la dernière misère, ne vois-je pas briller les armes de nos princes. Eux-mêmes n'ont pas dédaigné d'habiter cette enceinte, et divers étages de réduits dans les parties les

plus élevées de la murailles, nous apprennent que jadis, ils y cherchaient un abri contre les partis et les surprises.

Mais éloignons ces tristes tableaux, et s'il est possible, remontons par l'imagination aux tems où cette enceinte brillait encore de son premier éclat; figurons-nous ces gradins restaurés, cette scène déblayée et suivons de l'œil les détails de ce monument intéressant (13).

Nous voyons d'abord que l'enceinte creusée en grande partie dans la montagne est semi-circulaire, que son mur de soutenement extérieur est formé de petites pierres carrées; que les gradins étaient soutenus sur plusieurs rangs de voûtes par-tout où on ne pouvait pas les asseoir directement sur le rocher. Ces voûtes sont brisées en un grand nombre d'endroits.

Le théâtre avait deux étages de gradins, de sept gradins à chaque étage, les plus

---

(13) Suivez tous les détails de construction sur le plan du Théâtre, placé ci-après, à la fin de la description du Cirque, ainsi que la légende qui y a rapport.

grands théâtres ont eu jusqu'à trois étages de gradins (14).

Les gradins allaient s'appuyer de chaque côté à deux aîles qui se détachent de la ligne du fond, laissant entre elles la largeur de la scène. Ces aîles forment deux grands bâtimens rectangulaires de 21 mètres 27 centimètres de long (65 pieds 6 pouces), sur 18 m. 05 de large (55 p. 7 p.). Entre ces deux aîles se présente la scène de 62 m. 37 d'ouverture (195 pieds); sur 11 m. 69 (36 pieds) de profondeur. Cette proportion est, comme on le voit, bien différente de celle de nos théâtres actuels où la scène est beaucoup plus profonde que large.

Mais le fond de la scène que nous voyons ici n'est pas la grande muraille de façade. On voit aisément, en examinant avec attention et par l'existence de plusieurs toits et bâtimens intermédiaires, qu'il y a un corridor assez large entre le mur de façade et celui qui fait le fond de la scène. On

---

(14) Si nous supposons, que selon l'usage des Romains, la partie du Théâtre que l'on nommait *orchestrum* et que nous appelons *parterre*, fût pleine de spectateurs, le Théâtre d'Orange pouvait renfermer près de six mille personnes assises.


Fig I
Fig II
Proscénium du Théâtre D'orange
Echelle de 50 mètres
Echelle de 150 pieds

EXPLICATION
des lettres du Proscénium, ou façade méridionale du Théâtre.

FIG. I. *Elévation géométrale du Proscénium.*

N.° 1. 1. Ouverture de la scène.
2. 2. Episcenia ou bâtimens qui contenaient les emplacements pour préparer les jeux, et des vastes péristiles pour mettre les spectateurs à l'abri de la pluie.
3. Grande porte d'entrée.
4. 4. 4. 4. Portes qui donnaient entrée aux péristiles de refuge.
5. 5. Indication du système des voûtes qui soutenaient les gradins.
6. 6. Restes d'un entablement en marbre blanc qui fesait partie de la décoration de la scène.
7. Grande niche qui servait à placer la statue de la divinité protectrice des spectacles.
8. 8. Enfoncements qui devaient contenir des tableaux en mosaïque.
9. 9. Niches irrégulières où étaient scellées les poutres qui soutenaient le toit de la scène.
10. 10. Rainure où aboutissait le toit de la scène.
11. 11. Trous correspondants aux gouttières et qui déversaient les eaux sur la grande place.
12. 12. Prolongement du mur des flancs de la scène au-dessus du niveau du toit, qui servait probablement à le défendre de la violence des vents, ainsi que cela se pratique dans les constructions modernes des pays exposés à la bise.
13. Grand mur du fond.

Fig. II. *Coupe sur la ligne* X. X.

A. Profil de la façade du Théâtre.

B. Indication du forum placé à la face extérieure du Théâtre.

C. Façade latérale de la scène.

D. Rainure où aboutissait le toit de la scène.

E. Porte d'entrée au péristile du rez-de-chaussée.

F. Boutiques ; l'arceau supérieur appartient au parascénium.

G. Tableau en mosaïque.

H. Restes d'une colonne corinthienne qui décorait la scène.

I. Corniche où sont creusés les sillons qui recevaient les eaux du toit de la scène.

N. B. Ce dessin est sur la même échelle que celui de la façade principale du Théâtre.

remerquera même vers le haut, que le mur extérieur qui reparaît ici est d'une couleur rougeâtre, et qu'il semble avoir été atteint par une incendie qui doit avoir consumé les toits et les charpentes qui couvraient ce corridor.

La ligne du fond et des côtés de la scène mérite un examen particulier; nous allons en suivre successivement les différentes lignes d'architecture, en commençant par le haut du monument.

La première ligne est formée par les traces du toit qui recouvrait autrefois la scène. On voit sur chacune des aîles de la scène la descente de ce toit; sur le fond sa trace est très-marquée, et le grand mur du fond est percé tout du long par une série de trous qui répondaient aux gouttières et donnaient écoulement aux eaux de ce toit sur la grande place.

Immédiatement au-dessous de la ligne du toit, on voit dans le mur vingt niches ou enfoncemens rectangulaires irréguliers. C'est à la hauteur de ces niches que vient aboutir le mur qui formait le corridor de derrière la scène. L'usage de ces niches a souvent embarrassé les curieux; elles ne pouvaient

servir à contenir des statues, l'irrégularité de leur forme, et leur position, immédiatement sous le toit, ne permet pas d'adopter cette idée. A quoi donc pouvaient-elles servir? Cette question était très-embarassante. Mais ce problême de la construction du toit ne l'était pas moins. Comment ce vaste toit de 62 mètres d'ouverture était-il soutenu en avant? il ne pouvait y avoir de poutres de cette dimension, et la scène ne pouvait être embarassée par des colonnes ou piliers d'une grosseur aussi énorme que celle que supposait une élévation de 34 mètres? Un de mes amis avec qui j'ai souvent visité le théâtre avec beaucoup de fruit (15), a conjecturé que la toiture était soutenue par des poutres coudées enchassées dans la grande muraille et que les niches dont nous avons parlé étaient destinées à recevoir une de leurs branches. Cette idée resout les deux problêmes avec beaucoup de probabilité; car 1.° le toit ne pouvait guère être soutenu sur le devant et il est probable qu'il l'était en arrière par la résistance des poutres fixées invariablement

(15) M.r Furgault, ingénieur aux mines.

au mur. 2.° Les niches ont précisément la position et les dimensions qu'on pouvait supposer pour un tel emploi.

Au-dessous de la ligne des niches, on voit sur les faces latérales de la scène deux grands carrés creusés dans le mur et qui portent encore en plusieurs endroits des traces de ciment pareil à celui des mosaïques, ce qui porte à croire que de vastes tableaux à la mosaïque étaient incrustés là dans ce mur. Sur le fond de la scène et à la même hauteur, on voit deux de ces carrés plus petits que ceux des faces lattérales. Entre ces deux carrés du fond se trouve une grande niche qui devait renfermer la statue de la divinité qui présidait aux jeux.

A la hauteur du pied de cette niche, règne autour de la scène une corniche de marbre qui a été entièrement rompue, on n'en voit plus que les parties qui étaient engagées dans le mur. Cette corniche était soutenue aux parties latérales de la scène par des colonnes corinthiennes de marbre, dont il reste une presqu'entière du côté du couchant.

A la base de cette colonne, on voit encore une seconde corniche de marbre au-dessous

de laquelle s'ouvrait la grande porte d'entrée du fond de la scène.

Tel est l'aspect général que présente aujourd'hui l'intérieur du Théâtre d'Orange ; on gémit sur ses ruines, mais elles sont encore si instructives, qu'on ne s'en éloigne qu'à regret.

§ 4. *Intérieur des Bâtimens des ailes.*

On peut pénétrer indifféremment dans les deux bâtimens des ailes du Théâtre ; cependant, pour la facilité de l'observation, on préferera celui du couchant. Les escaliers antiques y existent dans leur entier.

On traverse d'abord une maison abandonnée qui semble l'asile de la malpropreté ; on pénètre tout-à-coup dans le monument, et là on est frappé d'un spectacle nouveau.

Au milieu de ces murs noircis, un arceau à demi-caché dans les degrés offre l'entrée des distributions intérieures du Théâtre, et cette entrée est d'une tristesse dont aucun cachot ne peut donner une idée exacte. On monte ensuite ces dégrés resserrés entre

deux murs, on voit en passant les différentes portes de communication qui circulaient derrière la scène.

Cet escalier conduisait aux parties les plus élevées de l'édifice, mais aujourd'hui il est brisé un peu au-dessus du premier étage. Il conduit à un appartement carré qui était autrefois à plusieurs étages et qui servait sans doute de loge aux acteurs. Mais que cette distribution intérieure était peu soignée ! Les Romains occupés de donner à l'extérieur de leurs monumens une telle apparence de grandeur et de majesté, en négligeaient-ils donc tant l'intérieur ? Se représente-t-on les Roscius montant ces degrés obscurs, se retirant dans ces réduits sans ornemens ? Rien ne peut rendre l'impression désagréable que fait la vue de toute cette distribution intérieure ; mais il faut la parcourir pour compléter l'idée que l'on doit se former des Théâtres des anciens.

Placé dans le réduit carré dont nous venons de parler, et regardant par les différentes brèches de ses murs, nous verrons que ces vastes bâtimens des ailes étaient divisés en deux parties : l'une immense qui servait de refuge au peuple pen-

dant les orages; et l'autre beaucoup plus petite, qui en était totalement séparée, qui servait aux employés du Théâtre et communiquait avec la scène.

Si l'on désirait prendre connaissance de tous les autres détails du *Parascenium* ou corridor derrière le Théâtre, il faudrait parcourir les différentes maisons construites dans cette partie de l'édifice et dont les boutiques donnent sur la grande place.

§ 5. *Epoque de l'érection du Théâtre d'Orange.*

Plusieurs auteurs ont attribué aux Phocéens de Marseille la fondation du Théâtre d'Orange. Comment, ont-ils pensé ! des soldats vieillis dans la guerre, ont-ils pu songer à élever un monument aussi vaste, aussi dispendieux, destiné aux plaisirs les plus délicats de l'esprit, pour lesquels les Romains avaient peu de penchant ? Cependant soit qu'ils aient voulu seconder en cela les goûts dominans du peuple de ces contrées, soit qu'en effet ils aient voulu compléter à Orange la série entière des édifices destinés

destinés aux plaisirs, comme nous l'observerons plus loin, soit que les peuples eux-mêmes de ces contrées l'aient élevé sous les auspices des Romains, nous ne pouvons guère nous refuser à l'idée que cet édifice a été érigé depuis qu'ils eurent conduit une colonie à Orange.

En effet : plusieurs pierres de ce monument portent ces trois lettres C. I. S. Voyez entr'autres au-dessus de la grande porte du côté de la place. Or ces trois lettres réunies ne peuvent pas être Grecques et sont évidemment des abréviations latines. Peu importe d'ailleurs l'interprétation qu'on voudra leur donner ; qu'on les explique par ces mots *Colonia Julia Secundanorum*, quoique l'épithète de Julienne ne soit jamais donnée ailleurs à la Colonie d'Orange ; ou que l'on pense que ce n'étaient que des lettres qui avaient rapport aux assises des pierres ; toujours est-il bien vrai que ce sont des lettres latines et non grecques ; et cela nous suffit pour établir invariablement que l'édifice a été construit sous l'empire des Romains.

Ceux qui ont parcouru avec soin les antiquités Grecques et Romaines et qui se con-

naissent en architecture, devraient trouver dans les ruines de Théâtres qu'ils ont observés, des différences caractéristiques, pour les attribuer à tel ou tel peuple, différence que je ne suis pas en état d'apprécier.

ARTICLE SECOND.

Le Cirque. (1)

Les débris majestueux d'un Théâtre antique survivent à Orange, à la puissance de ses fondateurs; un Arc de triomphe d'un travail exquis y annonce dignement au voyageur son entrée dans la Province Romaine; il y a peu de tems encore, que cette ville possédait les fondations d'un amphithéâtre, dont nous parlerons dans l'article suivant;

(1) La découverte du Cirque d'Orange a été annoncée pour la première fois au public dans les *Mémoires de l'académie du Gard* pour 1810 pag. 405. L'article qui suit fait partie de ceux de 1811. J'ai dû y faire quelques additions et corrections.

et c'est avec surprise que les savans voyaient une telle réunion de monumens, dans une ville du second ordre, dans une colonie confondue chez les écrivains anciens, avec une foule d'autres villes voisines qui sont loin de présenter un appareil de débris aussi imposant.

Mais l'étonnement a dû être à son comble, quant à côté de ces édifices, on en a trouvé un autre d'une étendue incomparablement plus grande ; un CIRQUE qui renferme dans son enceinte la moitié de la ville actuelle, et qui complète ainsi dans Orange, la série entière des monumens consacrés aux jeux chez les anciens. Eh quoi ! une seule ville était capable autrefois, de s'élever par ses propres forces à tant de magnificence ; elle pouvait suffire à édifier trois grands monumens de luxe pour ses plaisirs ; par quels ressorts cachés, par quelle administration libérale, les anciens parvenaient-ils à tant d'opulence ? Sont-ce là les débris d'un gouvernement militaire et de la tyrannie subalterne des Proconsuls ? Ou plutôt, n'est-ce pas que ces ouvrages étaient élevés aux frais de la province entière, que la ville d'Orange était pour elle

un centre réligieux; que c'était dans son enceinte qu'accouraient en foule les peuples des environs, pour participer aux cérémonies sacrées, et aux jeux qui en étaient la suite; que les Cavares regardaient Orange comme leur Délos ou leur Olympie; et que c'était aux richesses d'une immense et pieuse confédération que cette ville devait ses monumens? Dans cette hypothèse, ils n'auraient plus rien d'inexplicable pour nous, et cette hypothèse est d'autant plus probable, que dans aucune autre ville des Cavares, ni à Avignon, ni à Cavaillon, ni à Valence, on ne trouve aucune trace de monumens consacrés aux jeux; tandis que si nous sortons de leurs frontières, Vaison chez les Voconces nous offre aussitôt plusieurs de ces monumens, comme à Orange.

Nos monumens nous offrent cette particularité que tout le luxe de l'architecture, que toute la solidité des constructions y avaient été réservés pour le Théâtre et que l'amphithéâtre n'avait qu'une enceinte extérieure qui paraissait destinée à soutenir des gradins en bois. Nous trouvons à Cahors l'exemple d'une semblable construction. Ce fait est tout-à-fait contraire à ce qu'on

observe ordinairement dans les colonies Romaines, où l'on trouve plutot un amphithéâtre qu'un théâtre, et où le premier de ces édifices est construit avec une solidité remarquable. Les Romains n'avaient jamais été bien passionnés pour les jeux scéniques; Horace nous l'atteste : (2)

Aut ursum, aut pugiles : his nam plebecula gaudet.
Verùm equitis quoque jam migravit ab aure voluptas
Omnis ad incertos oculos, et gaudia vana.
....
.... Nam quæ pervincere voces
Evaluere sonum, referunt quem nostra theâtra?
Garganum mugire putes nemus, aut mare Tuscum,
Tanto cum strepitu ludi spectantur, et artes;
Divitiæ que peregrinæ : quibus oblitus actor
Cùm stetit in scenâ, concurrit dextera lævæ,
Dixit adhuc aliquid? Nil sane. Quid placet ergo?
Lana Tarentino violas imitata veneno. (3)

---

(2) Epist. 1, lib. 2.

(3) Des ours ou des gladiateurs, c'est là ce qu'il faut aujourd'hui au petit peuple : quoique ceux qu'on appelle honnêtes gens sont à peu près dans le même cas. On préfère aux plaisirs de l'esprit de vains spectacles qui passent et qui n'apprennent rien. . . . . . Car y a-t-il des voix assez fortes pour se faire entendre dans nos spectacles? C'est une mer qui mugit, ou une forêt. Il paraît une décoration nouvelle, ou un habit d'un goût nouveau, on bat des mains. Qu'a dit cet acteur? rien. Pourquoi donc ces applaudissemens? c'est qu'il a une robe de pourpre violette.

Et apparemment ce peuple, qui préférait la vue des luttes, des marches militaires, d'un ours ou d'un habit neuf, au jeu de ses acteurs, avait porté dans ses colonies ses goûts anti-littéraires. Le reste de l'épître dont j'ai cité un fragment, prouve assez combien les plaisirs de l'esprit étaient factices pour les Romains. Mais il est probable qu'Orange et Arles tenaient leur goût, pour ces plaisirs, du voisinage de Marseille et de leurs anciens rapports avec cette ville Grecque; et dès-lors les Romains qui voulaient accoutumer à leur joug les peuples de ces contrées et parer leurs chaînes de fleurs, étudièrent et suivirent avec soin les dispositions des habitans pour les jeux scéniques.

Quant aux Cirques, les débris en sont très-rares par-tout. C'est que toute plaine entourrée d'échaffaudage était propre à servir de Cirque, et qu'une construction aussi dispendieuse que celle d'un édifice de ce genre, pouvait paraître superflue. De plus, les Cirques bien moins forts de masse que les amphithéâtres et les théâtres, ont été plus facilement ruinés; leur enceinte trop vaste n'a pu servir de retranchement ou de citadelle aux seigneurs ou au peuple

du moyen âge, et n'a pas été conservée pour cette destination : divisée entre un grand nombre de possesseurs, leur étendue a éprouvé tous les ravages que les caprices et la cupidité ont voulu lui faire subir; et c'est dans les ruines qu'il faut chercher les débris du grand Cirque d'Orange, comme on trouve à Rome ceux du grand Cirque. Mais parcourrons la série d'idées qui a conduit à la découverte du Cirque, c'est, je crois, la meilleure méthode pour s'en faire une idée complète.

Pour parvenir à cette découverte, il fallait d'abord avoir une connaissance exacte de la forme des Cirques chez les anciens et de leurs différentes parties. Quand Denis d'Halicarnasse ne nous aurait pas laissé une description détaillée du grand Cirque de Rome, nous saurions par ses débris, que la forme de ces édifices était très-allongée; que les deux grands côtés étaient en ligne droite, et que, des deux petits côtés, l'un était en ligne droite et percé de portes destinées à donner passage aux chars; et le côté opposé semi-circulaire. Aujourd'hui que nous connaissons le Cirque d'Orange, il semble qu'il était impossible de ne pas

reconnaître cette forme dans les différents débris qu'il en reste, et que rien n'était plus simples que de les raccorder. Mais l'esprit humain ne marche pas si vîte, et ce n'est qu'à force de tâtonnemens, qu'il parvient à un résultat qui étonne par sa simplicité, et qu'il n'a saisi qu'à la faveur d'une foule d'idées intermédiaires.

En suivant le plan qui est placé à la suite de cet article (4), on verra qu'il existe encore debout des restes du Cirque; d'abord le demi-cercle A, creusé dans la montagne au levant et à peu de distance du Théâtre. Ce demi-cercle est revêtu d'une muraille de construction Romaine. La vue de cette portion isolée d'un vaste édifice, avait réduit à l'absurde tous les antiquaires qui qui avaient voulu en parler. Cette forme

---

(4) Ceux qui voudront s'instruire complétement de ces détails intéressans, doivent ne pas se borner à consulter le plan, mais encore se transporter sur la montagne d'Orange, à mi-côte, au point précis de la séparation du Théâtre et du Cirque, de manière à découvrir, en s'approchant d'un mur de soutenement qui borde la montagne, la partie semi-circulaire de l'enceinte du Cirque, qui est derrière la maison Fayolle. Ils se porteront ensuite sur les différens points, pour observer les détails indiqués.

semi-circulaire ne pouvait être destinée à un Théâtre, puisqu'il y en avait un auprès; ce n'était pas un amphithéâtre, puisque nous connaissions aussi les ruines d'un autre édifice de ce genre. Toutes les fois que j'abordais ces questions, j'avoue que je me perdais dans ce dédale qui me paraissait inextricable.

Outre la portion semi-circulaire dont je viens de parler, nous connaissions encore un morceau de muraille latérale B (5). Celle-ci passait pour le reste d'un ancien aqueduc, et cette opinion, bien enracinée, empêchait de remarquer sa direction sur le prolongement d'une des branches du demi-cercle A; ou plutôt, cette direction avait été observée par des auteurs qui en avaient conclu que le demi-cercle A, était une portion d'un vaste réservoir dans lequel l'aqueduc B versait ses eaux. Le ridicule de cette assertion, son impossibilité, avaient mis cette observation dans l'oubli, et les deux constructions étaient désormais regardées comme très-indépendantes l'une de l'autre.

---

(5) C'est celle qui traverse le Pontillac, y forme un arceau, et suit la cour du collége.

Mr Labbadie, architecte distingué, s'étant arrêté long-temps à Orange pour dessiner nos Monumens, s'arrêta au pan de muraille B, et l'ayant dessiné, il remarqua avec surprise qu'il ne portait un ordre d'architecture que d'un côté, tandis que l'autre était entièrement nu; qu'il appartenait donc à un monument qui avait une face interne et une face externe et ne pouvait être attribué à un aqueduc, construction isolée destinée à être vue de tous côtés, et que d'ailleurs jamais aqueduc n'avait été construit du style de la face décorée.

On pouvait ajouter à ces observations celle que les eaux de l'aqueduc venant de Malaucène, ne pouvaient être suspendues à ce niveau qui était trop bas pour servir aux besoins de la ville haute, bâtie sur la croupe de la montagne, et trop haut pour le service de la plaine. Mais ces raisons, tout en nous donnant la certitude que B n'appartenait pas à un aqueduc, ne nous apprenaient pas encore son usage.

Sur la direction de l'autre branche du demi-cercle, on remarque bientôt son prolongement C. C'était une portion d'enceinte assez considérable, mais qui jusqu'alors,

avait été considérée comme appartenant au Théâtre qui en était voisin (6). Mais d'abord, la courbure du Théâtre était différente de celle de la portion d'enceinte C réunie au demi-cercle A, et se prolongeant en ligne droite; de plus, le pan de muraille C était absolument extérieur au Théâtre et en était séparé. Ce qui pouvait causer quelque embarras, c'était l'analogie que la portion C avait avec la façade extérieure du Théâtre, tandis qu'elle différait essentiellement du fragment B, établi sur le prolongement de l'autre branche du demi-cercle, d'abord par sa construction en pierre de taille, tandis que B est en petits moëlons équarris; ensuite par les formes de son architecture.

C'est que les architectes de ces monumens, qui avaient sans doute pratiqué une immense place entre le Cirque et le Théâtre, avaient cherché à donner de l'unité

(6) On voit cette portion d'enceinte d'un point seulement de l'enceinte du Cirque. Mais on peut l'examiner plus aisément de chez M.r Davadan charron, elle est chez son voisin du côté du midi. Ou mieux encore, on peut entrer dans la basse-cour infeste où elle se trouve. Elle fait partie de la maison de Chamoux.

aux monumens qui l'entouraient ; et avaient pensé, avec justesse, que l'unité de dessin, entre les faces latérales du Cirque, était une beauté imaginaire, puisqu'on ne pouvait jamais voir les deux faces à la fois ; tandis qu'on voyait d'un seul coup d'œil, la façade du Théâtre et la partie latérale du Cirque qui lui correspondait. D'ailleurs, l'architecture du pan de muraille C, tout en rentrant dans le genre de celle de la face extérieure du Théâtre, en différait essentiellement, en ce qu'elle présentait deux pilastres accouplés à côté de chaque arceau, tandis que les pilastres du Théâtre étaient solitaires ; et en supposant que C eut fait partie du Théâtre, je ne sais si cette différence entre les parties d'un même monument, que l'œil pouvait embrasser à la fois, n'aurait pas été plus discordante, que la différence totale qui existe entre les deux faces opposées du Cirque qu'on ne pouvait comparer ensemble qu'en faisant un long détour. Cependant cette dissemblance entre les faces latérales du même monument, heurtait trop nos idées de perfection, pour qu'elle ne nous eût pas fait perdre la voie de cette découverte, sans les autres débris

qui se présentèrent bientôt pour vaincre toute incertitude.

En effet, qu'il me soit permis d'observer ici que la disposition des différents édifices d'Orange semblait avoir été conçue à la fois, tellement ils se liaient et se raccordaient. Le Théâtre et le Cirque se rencontrant à angles droits, formaient une vaste place où se trouvait le *Forum* ; l'Arc de triomphe était placé sur le prolongement de la face occidentale B du Cirque, qui devait alors former un des côtés d'une longue rue ; la grande porte de l'amphithéâtre était placée dans la direction du milieu des longs côtés du Cirque. On se fait difficilement une idée d'autant de magnificence et d'ensemble ; et cette dispositiou brillante serait une preuve pour moi que l'on ne songea à bâtir dans la plaine, qu'après la colonisation et quand la richesse de la ville fut parvenue à son plus haut degré, puisque les artistes eurent le champ libre pour y placer leurs monumens et ne furent pas obligés de s'astreindre à respecter d'anciens édifices.

En examinant avec attention la portion de muraille C, on s'apperçut qu'elle se réunissait à un édifice de construction ro-

maine qui avait été mal observé jusqu'alors, parce qu'il était investi de tous côtés par des constructions modernes. C'était le pavillon D contenant un escalier (7), et décoré à sa façade extérieure, vers le Théâtre, d'un beau portique qui existe encore dans son entier (8). Ce pavillon était un de ces *Mæniana*, qui s'élevaient de distance en distance autour des Cirques, selon Denis d'Halicarnasse, et d'après toutes les médailles et bas-reliefs antiques qui nous représentent ces sortes de monuments.

Ces témoignages nous apprennent que chaque face en portait trois ; un à chaque extrémité, et un au milieu. Celui-ci était justement placé vers une des extrémités, non loin du point où la partie semi-circulaire se redresse; et si on l'avait un peu avancé vers le milieu de cette face, c'était pour le placer dans la direction du Forum

---

(7) Maison Aubert.

(8) La maison de Davadan charron, place du Cirque, y est adossée. Parcourez les différentes pièces de sa maison et vous verrez les différentes parties de ce portique, qui est dessiné à côté du plan placé à la suite de cette description. Une des colonnes est dans l'alcove de son lit.

M ; plus éloigné, vers l'extrémité semi-circulaire, le Mœnianum aurait été masqué par le Théâtre.

Dès-lors il ne pouvait plus rester de doute sur la destination de l'édifice dont les débris se présentaient successivement à nos regards. Un grand nombre de fragmens que nous connaissions dans la ville, paraissaient vouloir se rattacher à notre nouveau monument ; deux arceaux (9), et une rue entière (10) dont les caves contenaient des fondations, étaient dirigés sur le prolongement de ce que l'on connaissait déjà du Cirque. Les anciennes substructions de cette rue avaient été attribuées aux débris des maisons particulières de la ville ancienne ; mais un examen attentif présenta par-tout des bases semblables, des commencemens de pilastres pareils à ceux du Cirque ; chaque nouvelle découverte ajoutait à la conviction. Il ne s'agissait plus que d'aller à la recherche de toutes les fondations subsistantes et de les retracer sur un plan. M.r Barreilles fils, se consacra à cette recherche pénible ;

(9) Chez M.rs Vaillan et Patin place aux Herbes.
(10) La rue de Lange.

chaque jour ajoutait à son plan de nouveaux traits qui rapprochaient toujours davantage notre monument de la forme des Cirques connus; mais ces travaux dans des lieux aussi humides, avec une santé déjà altérée, développèrent bientôt une maladie qui a terminé les jours de ce jeune homme dont l'ardeur nous a été si utile. Il est mort sans avoir mis au net la portion qui ferme le Cirque vers le nord, et on n'en a plus retrouvé l'esquisse dans ses papiers (11).

Nous ne pouvons donc plus avoir le moindre doute, aujourd'hui, sur le monu-

---

(11) On a suivi cette enceinte, du côté du couchant le long de la maison de Mr. Sautel professeur de musique; palais de justice, pontillac, cour du collége, maison et église du collége, hors de terre; puis dans les caves tout le long de la rue de Lange jusqu'à la maison Auban, où se trouve le retour qui se prolonge vers la maison d'Ayzac.

La face du levant passe par la maison de Davadan charron, et maison Aubert où est le *mænianum* et l'escalier antique; puis dans terre, maisons de Mrs. Girard, Patin, Valier, Meynard, Jourdan; les arcades de la place. Elle devait ensuite rejoindre l'autre retour vers la maison d'Ayzac.

Sur ces directions, on trouve, de distance en distance, des colonnes de granit dont nous parlerons au chap. 4, et qui paraissent avoir appartenu à ce monument.

ment que nous possédons ; ajoutons que la tradition s'en était conservée à Orange. La place qui existe sur la face extérieure du Théâtre, et qui était jadis formée par le Cirque et le Théâtre, avait conservé le nom de *Place du Cirque.* Le Cirque ayant entièrement disparu sous les nouvelles constructions, on appliqua son nom que portait la place, au Théâtre qui restait seul debout. Cette tradition a donné bien de la peine à nos antiquaires ; ils ont bien travaillé pour rapprocher la forme de notre Théâtre, de celle des Cirques anciens ; et attachés opiniâtrément à cette idée, ils n'ont pu arriver d'eux-mêmes à donner à cet édifice le nom qui lui convenait. Cela semble d'autant plus étonnant dans Lapise, par exemple, qu'il ne s'obstine à en faire un Cirque, (12) qu'après avoir défini soigneusement les différens édifices que les anciens destinaient aux jeux ; et dans le P. Bonaventure, qu'après avoir pris les mêmes précautions, il conclut en disant : *Le Cirque* (d'Orange) *est en forme de Théâtre*, etc. (13)

(12) Pag. 16.

(13) Pag. 198.

On connaît la surprise de Maffei qui, passant par Orange et demandant à voir notre Cirque, se trouva tout-à-coup dans un Théâtre. Il l'exprime bien dans ses antiquités de France (14). C'est qu'il n'était pas seulement érudit, mais qu'il avait vu un grand nombre de monumens antiques.

Le grand Cirque de Rome n'était à son origine, selon Denis d'Halicarnasse, qu'une plaine entourée d'échafauds de bois sur lesquels se mettaient les spectateurs. Mais sous Tarquin le Superbe, cette construction temporaire avait été remplacée par trois rangs de portiques placés les uns sur les autres. Les deux inférieurs, dit cet auteur, avaient des siéges de pierre; le portique supérieur les avait en bois. Il paraît par ce qu'il nous reste de l'enceinte de notre Cirque, qu'il n'avait que deux rangs de portiques, l'un au-dessus de l'autre. Ces portiques avaient environ 4 m. 86 c. (15

(14) Voyez dans les différentes éditions l'article qui concerne le Théâtre d'Orange. La planche qui l'accompagne et qui représente l'intérieur du Théâtre est très-fautive quant aux proportions. Elle a été copiée dans l'Atlas du voyage du midi par Mr. Millin.

pieds) de largeur; or, un gradin occupait 80 cent. (2 pieds $\frac{1}{2}$) de largeur, en les supposant de la même proportion qu'aux Théâtres et aux amphithéâtres; la largeur du portique fournissait donc la place de six rangs de gradins. Il faut en supposer un de libre pour fournir à la circulation; ainsi les spectateurs étaient tout au plus sur cinq rangs.

Les deux portiques occupés par les spectateurs au Cirque d'Orange peuvent s'estimer à un développement de 1544 mètres; chaque rang de gradins contenait donc 3218 personnes, et les cinq rangs 16090 personnes à 48 centimètres par personne. En comparant ce nombre à celui des spectateurs que pouvait contenir le Théâtre, on verra que le nombre des amateurs des courses de chevaux et des chasses de bêtes fauves, était bien plus considérable que celui des beaux vers de Sophocle.

EXPLICATION des lettres du Plan du Théâtre et du Cirque d'Orange.

A. Portion semi-circulaire du Cirque.
B. Reste d'une des faces latérales, sur le Pontillac.
C. Reste de l'autre face.
D. *Mœnianum* renfermant un escalier antique.
E. Escalier par lequel on communiquait des parties supérieures du Théâtre dans l'intérieur du Cirque.
F. Lignes ponctuées indiquant la direction des ruines souteraines trouvées.
G. Partie semi-circulaire du Théâtre occupée par des voûtes brisées qui soutenaient les gradins.
H. *ORCHESTRUM*. C'est la partie que dans nos Théâtres modernes on appelle le *Parterre*.
I. La Scène.
K. *EPISCENIA*. Bâtimens des ailes, contenant des logements où se préparaient les jeux, et de vastes péristiles pour mettre le peuple à couvert de la pluie.
L. *PARASCENIA*, *additus ad scenam*. Pollux ononcasticon. lib. 4. Corridor qui régnait derrière la scène, à la hauteur du 1.er étage, pour circuler autour du Théâtre. Au rez-de-chaussée, c'étaient des boutiques et des magasins, qui s'ouvraient sur le Forum.
M. *FORUM* désigné par des lignes ponctuées, qui occupait la face extérieure du Théâtre.
m. Lignes ponctuées qui indiquent la naissance des toits du Forum.

Nota. L'Arc de triomphe se trouve sur le prolongement de la face B.



Plan du Théâtre & du Cirque D'orange
G
G
G
H
E
A
A
A
C
I
K
K
D
M
M
B
F
F
Echelle de 300 pieds
Echelle de 10 pieds
Porte du levant du Cirque D'orange



ARTICLE TROISIÈME.

L'Amphithéâtre.

Il y a dix ans que l'on pouvait suivre ras du sol la forme de l'amphithéâtre d'Orange, dans un pré proche de la ville (1); il y a deux ou trois ans que l'on voyait encore quelques vestiges de ses fondations. Aujourd'hui tout est nivelé et il n'en existe plus rien hors de terre (2).

Du temps de Lapise, ces débris étaient considérables, et voici comme il les décrit : « Ces Arênes sont assises hors les murs de » la vieille et nouvelle ville, et d'environ » quatre cents pas de la nouvelle, du côté » du couchant et de la porte S.t-Martin. »

(3) « Je les ai vues autrefois ayant les

(1) Appartenant à Mr. Roumette, au quartier encore appelé des *Arênes*.

(2) Dans les fouilles qui ont eu lieu pour baisser le terrain et en faire un pré, Mr. Ravanier trouva la Minerve et le Gladiateur dont il est fait mention dans le catalogue ; voyez chap. 4, article 3.

(3) Hist. d'Orange, pag. 30.

» murailles presque tout autour, de la
» hauteur de douze pieds en aucuns en-
» droits, en d'autres moins, avec les formes
» ou naissances des portes au nombre
» de vingt-quatre. Elles ont été depuis peu
» abattues et quasi rasées à fleur de terre.
» Les fondements paraissent tout autour
» avec les ouvertures des portes, et la
» forme de l'ovale relevé en dehors par
» la terre, laquelle vraisemblablement a
» été tirée du dedans. »

Ainsi, du temps de Lapise le monument n'existait plus entier. On voit donc quel cas on doit faire de la gravure où il nous le représente avec des crénaux. Elle est toute d'imagination comme celle du derrière du Théâtre.

Ce que nous savons positivement de l'ancien amphithéâtre d'Orange, c'est donc, qu'il consistait en une seule enceinte de forme elliptique, percée de vingt-quatre portes; d'environ 50 mètres de diamètre moyen, autant qu'on en peut juger aujourd'hui par l'examen du terrain; et que sa construction était en petites pierres carrées comme sont encore les murs antiques de la ville et la façade occidentale du Cirque.

On pourra être étonné de voir une simple enceinte, de cette petitesse, et dénuée de tout cet appareil de gradins solides qui constituent presque tous les amphithéâtres. Mais nous savons que les Romains en ont usé ailleurs de la sorte. L'amphithéâtre de Cahors, ne consistait qu'en une enceinte destinée à soutenir des gradins de bois; et la petite dimension de notre édifice contribue à prouver le peu de goût des peuples de ces contrées pour ces plaisirs sanglants. Ce devait être un amphithéâtre élevé en faveur des colons seulement, et dès-lors à peu de frais et dans des proportions rétrécies, leur nombre n'ayant jamais dû être bien grand.

CHAPITRE TROISIÈME

MONUMENTS D'UTILITÉ.

ARTICLE I.er

Voie Romaine.

En parlant d'une guerre contre les Vocon-ces, Ciceron (1) fait mention d'une voie

(1) Pro Fonteïo. 8, 10.

Romaine dans les Gaules qui portait le nom de Voie Domitienne. Nous en avons parlé ailleurs à propos de l'Arc de triomphe, mais ce n'est pas de celle-ci, qui se dirigeait probablement sur Carpentras, qu'il est question; celle dont je vais décrire les restes, conduisait à Avignon. C'est probablement celle que suivit l'anonyme de Jérusalem, et l'auteur de sa construction doit avoir été Agrippa, gendre d'Auguste, qui, au rapport de Strabon (2), fit construire plusieurs grandes Voies dans les Gaules, dont une conduisait de Lyon à Marseille. On la distingue très-clairement dans son passage sur notre territoire.

Le morceau le plus considérable que nous en connaissions, est ce que l'on appelle à Orange du nom de *Chemin Royal* (3), et qui conduit de cette ville à Uchaux, après avoir passé le pont d'Eygues. Ce chemin dégradé en plusieurs parties, mais encore excellent en un grand nombre d'autres, se dirige en ligne droite pendant l'espace d'une lieue environ. Il est construit en gravier et

(2) Lib. IV, pag. 208 editio. citat.

(3) *Camin Riaoü*, en langue du pays.

a donné lieu à des excavations faites à droite et à gauche dans les terres pour en tirer les matériaux nécessaires à sa construction. Il est peu large, mais deux voitures peuvent y passer de front.

En arrivant à la rivière d'Eygues, le chemin se perd jusqu'à Orange, mais on le retrouve à la sortie d'une des portes anciennes d'Orange, au quartier du Peyron. Après avoir dépassé le cimetière, on le voit encore encaissé entre des murs; la fondation de ceux du coté du levant est souvent de construction Romaine. Il se dirige ainsi en ligne droite pendant un assez long espace de temps.

Depuis lors, on ne peut plus le suivre distinctement jusque près de la terre de Maucoil, où il se dirige en ligne droite pour entrer dans les gorges voisines, où est situé le domaine de Montredon, et d'où il débouchait ensuite dans la plaine de Châteauneuf au-dessous de ce village. Lapise le suivait de son temps dans les vignes de Lacrose, entre les *Moures rouges* et le long du bois de St.-Paul où il allait rejoindre la portion qui longe la terre de Maucoil. Nous ne pouvons plus le suivre d'après ces diffé-

rentes indications, mais la portion qui est la mieux conservée, est incontestablement celle qui porte le nom de *Chemin Royal.*

Voici, selon l'itinéraire de Jérusalem, quelles étaient les stations de cette route aux environs de notre ville. Je dois observer que cet auteur vivait probablement du temps de Constantin.

TEXTE.	*milles.*	TRADUCTION.	*milles.*
Civitas Avenio.		La ville d'Avignon.	
Mutatio Cypresseta.	V.	Changement de chevaux à Cypresseta.	5.
Civitas Arausiones.	XV.	Ville d'Orange.	15.
Mutatio ad Lectoce	XIII	Changement de chevaux au Lez.	13.
Mutatio Novem Cravis (4).	X.	Changement à Novem Cravis.	10.
Mansio Acuno.	XV.	Auberge à Ancône.	15.

C'est ainsi, je crois, que l'on peut représenter cette route. Son analyse mérite quelques observations. Le mille Romain était de 756 toises ou 1473 mètres 44 centimètres, en portant cinq ouvertures de compas de 756 toises chacune sur la carte de Cassini, dans la direction la plus courte d'Avi-

(4) Du Celte *Nov Crau*, *nouvelle étable.* Voyez le Dict. de Bullet.

gnon à Orange ; mais en suivant les contours du Rhône, on va aboutir avec la dernière précision à la traille de la Sorgue, à l'embouchure de cette rivière dans le Rhône (5). Or, si l'on remarque que c'est précisément vers ce point que devait se diriger la Voie Romaine d'Orange, en sortant des gorges de Châteauneuf; si nous considérons que cette route a été long-temps la seule usitée, comme nous le voyons par les anciens itinéraires de France, qu'en outre c'est la plus directe et celle que prennent encore de nos jours ceux qui veulent abréger le chemin d'Orange à Avignon, on se convaincra facilement que Cypresseta n'était qu'une maison de poste située à l'embouchure de la rivière de Sorgue dans le Rhône.

Il est vrai que de-là jusqu'à Orange on ne trouve sur la carte que 13 mille 1/2 en suivant la direction que nous avons assigné à l'ancienne Voie ; mais on en trouverait encore moins depuis le village de Sorgue où l'on voulait placer Cypresseta, et la totalité de la distance d'Avignon à Orange serait

(5) On a voulu placer Cypresseta au village de Sorgues, mais ce village est beaucoup plus éloigné d'Avignon, près de 7 mille et demi.

beaucoup trop augmentée, si l'on voulait se jetter davantage sur la droite. Comment donc expliquer cette différence d'un mille et demi? Je prouverai dans un mémoire que je prépare sur les postes chez les anciens, que sous les premiers Empereurs elles étaient réservées au service public et à ce petit nombre de Grands favorisés par le Souverain qui les autorisait à en faire usage; que plus tard ces permissions se généralisèrent beaucoup et que l'organisation de la poste ne s'éloigna pas de ce qu'elle est de nos jours. Je prouverai qu'alors on ajouta aux distances réelles en proportion de la difficulté des chemins. L'anonyme de Jérusalem que j'ai cité me servira principalement à prouver cette dernière assertion; je prouverai que ses distances sont toujours mathématiquement exactes en plaine, mais que dans les collines et les montagnes, elles sont toujours trop fortes.

L'idée de cette compensation pour les mauvais chemins est trop juste, trop naturelle, pour n'avoir pas toujours suivi immédiatement l'établissement des postes. Ainsi, dans la distance de Cypresseta à Orange, le mille et demi qui se trouve en plus, a été

accordé pour les difficultés de la route dans les gorges et les collines de Châteauneuf.

En partant d'Orange nous allons *ad Lectoce* que j'ai traduit par le Lez. En effet, cette distance me conduit exactement, en suivant la direction de la Voie Romaine, à Bollène où l'on devait passer le Lez.

De *Lectoce*, nous devons trouver exactement *Novem Cravis* par la mesure, puisque nous sommes en plaine; observons que ce lieu n'est encore qu'un changement de poste, et selon son éthymologie, seulement une étable, qui n'a pas dû laisser des ruines distinctes.

L'ouverture du compas nous porte à la rivière de Berre au-dessus de Pierrelate. Or, de-là nous devrions trouver 15 milles jusqu'à Ancône, il n'y en a en réalité que 14, et on en a accordé un à cause de la montagne. Rien ne peut mieux concorder que les distances de cette route, et la direction ainsi que les stations m'en paraissent bien fixées.

ARTICLE SECOND.

Aqueduc antique.

A environ une lieue de Malaucène, sur la route de cette ville à Vaison, on voit, à gauche du chemin, dans la terre, les restes d'un aqueduc antique, qui portait à Orange les eaux de la fontaine de Groseau.

D'après Mr. Guérin (1), la source de Groseau est élevée de 200 toises au-dessus de la mer.

Malaucène de 174 toises.
Vaison de 113 toises.
Orange de 23 toises.

La distance entre Malaucène et Orange, en suivant cette route est de 16000 toises, ainsi on avait près de quatre-cinquièmes de ligne de pente par toise, ce qui était plus que suffisant pour opérer cette conduite.

---

(1) Description de la Fontaine de Vaucluse 2.me édit. Avignon, Séguin, 1813. Pag. 293, 297 et 307.

Comme il n'existe plus aucun vestige de l'aqueduc entre Vaison et Orange, on pourrait croire que l'eau de Groseau ne fut conduite qu'à Vaison, mais Lapise nous atteste que de son temps, l'aqueduc traversait le territoire de Camaret, voici ses propres paroles : « Entré dans le territoire » de Camaret, où les traces d'icelui se » voyent en maints endroits, à plus d'une » heure de chemin d'Orange, s'approche, » et parvenu au terroir de la ville, s'y fait » voir en plusieurs parts, le long d'un beau » vignoble d'où les propriétaires des fonds, » sont encore journellement occupés à en » arracher les fondements pour l'améliora- » tion de leurs terres. » (2)

Mr. Millin, article de Vaison (3), prétend prouver que l'aqueduc n'allait pas à Orange, parce que, dit-il, on trouva autrefois des conduits du diamètre d'un canon de 24, qui traversaient la rivière d'Ouvèze à Vaison. Il ne songe pas que c'est justement là la direction que devait prendre l'aqueduc, puisqu'Orange se trouve sur la rive de l'Ouvèze opposée à celle de Vaison.

---

(2) Hist. d'Orange, pag. 32.
(3) Voyage au midi, tom. 4.

En continuant à décrire l'aqueduc, Lapise s'embrouille, en arrivant auprès de la ville, dans la multitude des ruines. Il oublie qu'il a décrit les murailles d'Orange, et il les décrit de nouveau comme faisant partie de l'aqueduc ; ensuite il confond, en entrant en ville, l'aqueduc avec le Cirque, et après bien des détours, parvient à en verser les eaux à une hauteur où l'on n'en avait que faire.

Il vaut mieux avouer d'abord qu'aujourd'hui nous perdons l'aqueduc de vue, après la ville de Vaison.

ARTICLE TROISIÈME.

Murs antiques d'Orange.

Les murs antiques d'Orange sont bâtis de petites pierres carrées, disposées en assises, qui forment les deux paremens, et dont l'intervalle est rempli de blocage disposé irrégulièrement. Le mortier a acquis la plus grande consistance, mais il paraît qu'il ne l'emportait sur le nôtre que par le choix de

la pierre à chaux; car les murailles du château bâties sous Maurice en 1620, ont acquis autant de dureté que les murailles Romaines les plus anciennes, parce qu'elles ont été bâties avec le même soin.

Les murs antiques renfermaient un contour beaucoup plus vaste que l'enceinte actuelle de la ville, mais il est bon d'observer que des monumens d'une grande étendue occupaient une grande partie de cette surface. Voici la situation exacte de ces murs antiques, qui étaient flanqués de tours rondes de distance en distance.

En partant de l'Arc de triomphe et allant au levant, nous en trouvons une partie considérable qui se prolonge jusqu'au chemin de Camaret (1). On les voit ensuite retourner vers la ville dans un clos de M.r Chapat; on les perd ensuite de vue et on les retrouve au coin de l'auberge de M.r Pezellier, sur les bords de la Meyne. Au de-là, ces murailles suivent une petite route de traverse qui va de la grande route au chemin de l'étang, le long du clos de M.r

---

(1) Cette portion prend à Orange le nom de *Barri vieï*, (vieilles murailles).

Curnier. Puis elles s'avancent vers le midi et on les retrouve au coin d'une maison le long de la montagne, près d'une carrière dont on a tiré beaucoup de pierres. Enfin elles montent la montagne et on les voit vers le haut, le long de la route qui mène de Pourtoules au château.

Il paraît qu'alors ces murs traversaient la montagne, car on les retrouve de l'autre côté le long du cimetière de la ville. A côté de l'entrée du cimetière, on voit sur le chemin de Roquemaure les restes d'une porte antique par où sortait l'ancienne Voie que nous avons décrite. Les murs se prolongent de-là en suivant une terre de M.r Chambaud, un pré de M.lle Frégier, où l'on voit les fondemens d'une tour sur laquelle elles ont bâti un petit logement; de-là ils se dirigeaient vers La Raïs, car on les trouve près de-là derrière le bâtiment de M.r Kalke teinturier, où elles suivent le cours d'un ruisseau; on n'en voit plus trace depuis ce point jusqu'à l'Arc de triomphe, où elles fermaient le cercle.

ARTICLE QUATRIÈME.

Canal de l'étang d'Aglan.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, il existait encore à Orange, au midi de la montagne qui domine cette ville, un vaste étang sans fuite, qui ne baissait que par l'effet de l'évaporation, et grossissait hors de toute proportion dans les temps de pluie ou quand les sources de son fonds donnaient beaucoup d'eau.

Cette Mare d'eau, car on ne pouvait lui donner d'autre nom, en été, infectait tout le pays environnant par ses émanations délétères, quand les herbes aquatiques mises à découvert par la sécheresse venaient à se putréfier. Le desséchement de ce foyer de maladies était un grand sercice rendu à la ville, et il pouvait être avantageux pour ceux qui l'entreprenaient, malgré les opérations dispendieuses qu'il nécessitait. Les familles de Jonc, Dumas, (1) Boyer, entreprirent ces travaux patriotiques; l'étang

(1) Qu'il me soit permis ici de rendre un juste hommage à la mémoire d'un oncle cheri, dont les vues ont été constamment dirigées vers le bien public ; qui sous sa mairie, a su préserver pour de

fut desséché, la santé rendue au pays; de grands obstacles surmontés à grands frais rendaient l'entreprise onéreuse; et depuis, l'avidité, l'injustice d'un gouvernement fiscal, la mauvaise foi de ses agens ont fait retomber sur leurs héritiers un nouveau poids, sous les prétextes les plus frivoles, au lieu de la reconnaissance nationale qui leur était si bien due.

Sous les Romains, il parait que des crues extraordinaires avaient fait dépasser aux eaux le niveau des petites collines qui environnaient l'étang; ils résolurent de prévenir ce débordement qui inondait les récoltes de la plaine, en faisant au-dessous du niveau du débordement, un canal qui versait le superflu des eaux dans la rivière de Meyne.

On voit encore ce canal au-dessous et au levant du bâtiment de ferme de l'étang, à mi-côte de la montagne, où il est conduit dans la longueur d'une centaine de toises environ, sur la largeur d'une toise, et sur une profondeur variable.

longues années la ville d'Orange du poids des impositions outrées que payaient les pays environnants; qui membre de l'assemblée constituante, s'y est montré sage et éclairé; et qui dans sa vie privée, ne s'est jamais fait que des amis.

ARTICLE CINQUIÈME.

Mosaïques.

En différens tems, on a trouvé des Mosaïques dans l'enceinte antique d'Orange; plusieurs ont été entièrement détruites.

La dernière que l'on découvrit en 1810 et que nous ne pûmes parvenir à sauver, fut trouvée derrière la tour des D.lles Frégier dont on a parlé dans l'article troisième de ce chapître; elle fut mise en pièce et emportée dans un sac, avant qu'on en eut donné avis aux connaisseurs. Dans une semblable destruction, l'évêque d'Orange sauva un fragment qu'il fit incruster devant sa cheminée (1); il est peu de maisons qui n'ayent des portions plus ou moins considérables de ces Mosaïques détruites, et j'en posséde moi-même un échantillon.

(1) Voyez l'ancien évêché, où s'assemble maintenant le cercle.

Deux Mosaïques seulement sont conservées à-peu-près dans leur entier. La plus célèbre est celle qui est connue sous le nom de *Chat de Barrière* au quartier de Villeneuve (2), et qui prit son nom de la maison de celui où on le trouva. Le fameux chat tenant une souris qui était au centre de ce morceau n'existe plus, mais ce qui reste de ce pavé est d'un joli dessin, en pierres de couleurs variées et mérite d'être vu.

L'autre Mosaïque se trouve dans une cave près du plan Lieutier (3). Elle est en pierres blanches et noires seulement, mais le dessin me parait plus élégant que celui de l'autre mosaïque.

---

(2) Maison de Barthelemy Vallier fils.

(3) Maison d'Etienne Vallier père.

CHAPITRE IV.

ANTIQUITÉS ÉPARSES.

On trouve souvent dans les fouilles divers morceaux de Statues qui sont toutes d'un excellent goût; un assez grand nombre de *Lares*, des *Lampes*, des *Urnes lacrimales* ; plusieurs collections de pareils débris ont existé en différens temps et ont été successivement dispersés. Ce qu'il y a de plus considérable aujourd'hui est rassemblé chez M.r Ravanier qui a bien voulu nous donner une notice très-abrégée de sa collection, qui forme l'article troisième de ce chapître. M.r Chapat (Louis) avait autrefois possédé beaucoup de pièces précieuses et en avait publié le catalogue.(1) Dans l'impossibilité où nous sommes de faire connaître tout ce qui existe dans ce genre, nous avons dû nous

(1) Ce catalogue est entre les mains de Monsieur Ravanier.

borner à cette mention, sentant d'ailleurs l'inutilité de tous les renseignemens que nous pourrions donner sur les possesseurs actuels de ces objets, puisqu'ils changent de main chaque jour. Nous allons examiner des débris plus importants dans les deux articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

Colonnes antiques dispersées.

On trouve souvent dans la ville et aux environs des colonnes antiques de deux proportions différentes.

Les premières et les plus fréquentes sont des colonnes de granit gris de Vivarais, qui paraissent avoir appartenu au grand Cirque, si l'on en juge par la position de leurs débris, sur la direction des côtés de ce monument. Les principaux tronçons de ces colonnes que l'on a reconnu dans la ville, sont au nombre de quinze. Le plus consi-

dérable est placé près de la maison Meynard. C'est un fût de douze pieds de longueur, sur 2 pieds 1 pouce de diamètre moyen.

Un autre tronçon aussi important, se trouve tout auprès de ce dernier, contre la maison de Marquis le tamisier.

Consulté en 1812 par M. le Préfet de Vaucluse sur l'emploi à donner à ces différens débris, je lui prouvai qu'aucun de ces fûts n'était entier, et que ce ne serait qu'avec beaucoup de difficulté qu'on pourrait en réunir deux pour former une seule colonne. Si l'on se décidait à une telle opération, les deux tronçons que je viens de citer seraient ceux sur lesquels on devrait jetter les yeux. Un troisième soutient la halle de la place.

L'autre genre de colonnes est d'une belle pierre calcaire, d'une dimension beaucoup plus grande, et à fût cannelé. On en trouve dans plusieurs campagnes et en ville, où après avoir été percées, elles servent d'embouchure aux puits.

Des frises trouvées par M.r Ravanier près de sa campagne au quartier de *Martignan*, lui ont fait conjecturer que ce pouvaient être des débris de l'ancien temple de Mars,

que la tradition indique comme ayant existé dans ce quartier.

Une portion de fût d'une des colonnes d'avant-scène du Théâtre se trouve placée pour borne à l'entrée du domaine de Champlain ; on voit un superbe chapiteau de marbre blanc venant d'une de ces colonnes, auprès du puits de la maison de Monsieur Deslonges, quartier de Toures.

ARTICLE SECOND.

Inscriptions antiques.

La mauvaise qualité des pierres de taille aux environs d'Orange a contribué à rendre les inscriptions rares pour deux raisons : 1.° Les inscriptions faites sur de mauvaises pierres n'ont pas résisté aux intempéries des saisons. 2.° Les inscriptions faites sur de belles pierres ont été employées avec avidité dans les constructions modernes. J'en citerai cependant plusieurs de remarquables.

A la campagne du pavillon appartenant à M.r Dumas, avocat.

T. LICINIVS
MAXVMVS
AEDIL
. P. S. (1)

Maison de Monsieur Nogent.

NVM. AVG.
MATRI DEVM.
PRO SALVT IMP.
MAVR COMMO
DI ANTONINI PII
FELICIS
TAVROBOLIVM
FECERUNT.
SEX PUBLICIVS
. . . . ANVS.

Chez le même, dans le même salon.

D. M. (2)
ANICIAE TRIPHIAE
RAE
LVCCEIVS MARC.

---

(1) Posuit sibi.
(2) Diis manibus.

Chez le même, même salon; un fragment d'inscription.

SAMIF

SOII.

Chez le même, sur un tombeau.

M.

COL. IVL. MEM. HERED. EX TESTAMENTO.

Cette inscription fut publiée par le P. Bonaventure dans son histoire d'Orange et il l'interpréta par ces mots : *Militi coloniæ Meminorum heredes ex textamento posuerunt.* (3) Mais cette explication est insoutenable : 1.° une seule M ne peut s'interpréter au pluriel par Militi. 2.° Il serait bien extraordinaire de ne pas lire sur un tombeau le nom de celui à qui il aurait été érigé, ni les noms de ceux qui l'érigèrent. C'est donc avec raison que M.r Millin a rejeté cette explication, en ajoutant qu'il était aisé de voir que les mots Col. Jul. Mem. sont les initiales de *Julia Meminia* à qui ce monument a été érigé par ses héritiers; et qu'il est étonnant qu'on n'ait point remarqué le rapport de cette inscription avec une autre

(3) Hist. d'Orange, pag. 89.

trouvée à Besançon et publiée par J. J. Chifflet (4) en l'honneur de Geminia II Julla d'Orange, mère des sacrifices.

Geminia II Julla Aurasiensis
Mater Sacrorum
hîc adquiescit.

Ce qui prouve que ce nom de Julla était commun à Orange.

Maison de M.r Jourdan négociant.

GAVDENTIVS
ET PALLADI
VS FRATRI
INNOCENTIS
SIMO FECER.

A la droite de cette inscription, est un Génie qui soutient la tablette sur laquelle elle est écrite. Cette inscription était autrefois fixée à la chapelle de St.-Eutrope qui fut démolie lors de la construction du château par Maurice. Cependant aucun des attributs de cette inscription, ni les paroles qu'elles contiennent ne peuvent nous faire soupçonner qu'elle ait été gravée par des Chrétiens.

(4) Vesontio, civitas imperialis libera. Lugd. 1618, in-4.o

Gruter (5) nous rapporte cette inscription.

CURATORI CIVIT. ARAVS.

Enfin Lapise (6) fait mention d'une colonne qui portait cette inscription : *CONSTANTINO PIO NOBILI , CÆSARIS CONSTANTINI PII FILIO*. Elle était érigée à l'honneur de Constantin le jeune, fils de Constantin dit le Grand.

Ce sont là toutes les inscriptions qui sont venues jusqu'à moi.

---

(5) Inscript. pag. 457, n.° 2.

(6) Hist. pag. 6.

ARTICLE TROISIÈME.

Catalogue des Médailles antiques trouvées à Orange ou dans les environs.

N. B. Dans cette liste on a cherché à rassembler une suite de têtes d'Empereurs accompagnées des revers les plus curieux de ceux que l'on trouve ordinairement aux environs d'Orange. Elle serait bien plus nombreuse, si on avait voulu donner toute la suite des têtes et des revers qui composent la collection dont celles-ci font partie. Elle se compose principalement de médailles en bronze, les médailles en or et en argent étant rares; il se trouve cependant beaucoup des *Bigati Quadrigati* et quelques *Consulaires* dans ce dernier métail.

Ce Catalogue m'a été fourni par M.[r] Ravanier, négociant à Orange, qui s'est occupé avec fruit de l'étude des Médailles, et qui est aussi communicatif pour les savants, qu'il est instruit et modeste.

Explication des Abréviations.

Rev. Revers. *Les lettres capitales marquent ce qui est écrit sur la Médaille. Un* C. *et un* R. *à la fin, désigneront celles qui se trouvent* communément *et celles qui se trouvent* rarement.

Médaille Volce.

N.° 1. Une tête de femme. VOLC.
Rev. Un autel. P. E. *Petit Bronze.* R.

Médailles Celtiques. (7)

2. La tête d'un jeune homme nue.
Rev. Un cerf marchant Φ. *Argent.*

3. La tête d'un homme mûr.
Rev. Encolure de cheval. *Argent.*

Colonie Phocéenne de Marseille.

4. La tête de Marseille coiffée en cheveux.
Rev. Un lion debout. ΜΑΣΣΑ B. *Argent.*

5. La tête de Marseille avec un diadême.
Rev. Un taureau donnant de la corne. ΜΑΣΣΑ. ΑΙΗΤΩΝ. *Petit Bronze.*

6. La tête d'un soldat casquée.
Rev. M. COL. *Petit Bronze.*

Médailles Consulaires.

7. La tête de Rome casquée. Q. CURT. X.
Rev. Un homme armé sur un char tiré par quatre chevaux. M. SIA ROMA. *Arg.*

---

(7) Voyez, au sujet de ces Médailles qui furent trouvées à Beauregard, sur les bords de l'Ouvèze, ce qu'en a dit M.r de Fortia d'Urban, antiquités du département de Vaucluse, pag. 285 et suivantes.

8. La

8. La tête de Rome avec un diadême. S. C. *Rev.* Une victoire sur un char tiré par deux chevaux. CXXXVIII. *Argent.*

9. *Un* Quinaire, *petite pièce argent.* Vases pontificaux. *Rev.* Une victoire couronnant un trophée.

10. Tête d'un soldat, casquée. CNF. *Rev.* Deux victoires couronnant un militaire. ROMA Θ. *Argent.*

Anciennes Monnoies de Rome, selon Pline.

11. Tête de Janus. *Rev.* Une proue de navire. LIB. ARC. ROMA. *Grand Bronze.*

12. Tête casquée. ROMA. *Rev.* Une louve allaitant Remus et Romulus, trois étoiles au-dessus. T. P. S. *Petit Bronze.*

Colonie de Nismes.

13. Deux têtes opposées d'Auguste et d'Agrippa. IMP. DIVI. F. *Rev.* Un crocodile sous un palmier, orné de deux couronnes. COL. NEM. *Moyen Bronze.* C.

Médailles Impériales. Haut Empire.

14. *Cæsar.* Deux têtes opposées de Cæsar et d'Auguste. DIVI. IMP. CAES. DIVI. F.

Rev. Une galère portant un obélisque. *Grand Bronze.*

15. *Auguste.* Une tête ornée de lauriers. CÆSAR. PONT. MAX. *Rev.* Un portique surmonté de deux victoires. ROM. ET AUG. *Moyen Bronze.* C.

16. *Auguste.* DIVUS AUGUSTUS PATER. *Rev.* S. C. Un aigle assise sur un globe. *Moyen Bronze.* C.

17. *Auguste. Rev.* M. SALVIUS OTHO III VIR A. A. A. F. F. S. C. *Moyen Br.*

18. *Agrippa.* M. AGRIPPA L. COS. III. *Rev.* Neptune tenant à sa droite un Dauphin et à sa gauche un trident. IMP. T. VESP. REST. *Moyen Bronze.*

19. *Tibère.* TI. CAESAR DIVI AUG. F. AUGUST. IMP. VIII.
Rev. S. C. PONTIF. MAX. TR. POT. XXXVII. Un globe avec un timon.

20. *Drusus fils de Tibère.* DRUSUS CÆSAR TI. AUG. F. DIVI. AUG. N. *Rev.* S. C. PONTIF. TRIBUN. POTEST ITER.

21. *Germanicus.* CÆSAR TI. AUG. F. DIVI AUG. N. *Rev.* S. C. C. CÆSAR AUG. GERMANICUS. PON. MAX. TR. POT. *Moyen Bronze.*

22. *Caius Caligula.* C. CAESAR AUG. GERMANICUS PON. M. TR. POT. *Rev.* ADLOCUT. COH. L'empereur sur une estrade haranguant les cohortes. *Grand Bronze.*

23. *Claude.* TI. CLAUDIUS CAESAR. AUG. P. M. TR. P. IMP. *Rev.* S. C. CONSTANTIAE AUGUSTI. Pallas casquée; la main droite élevant un rameau, à la gauche une lance. *Moyen Bronze.*

24. *Néron.* IMP. NERO CLAUD. CAESAR AUG. GERM. *Rev.* S. C. ROMA. Rome assise; à sa main droite une victoire, à sa gauche un bouclier. *Grand Bronze.* C.

25. *Vespasien.* IMP. CAES. VESPASIAN. AUG. COS. VIII. P. P. *Rev.* S. C. PROVIDENT. Un temple. *Moyen Bronze.* C.

26. *Titus.* IMP. T. CAESAR VESP. AUG. P. M. TR. P. P. P. COS. VIII. *Rev.* S. C. FELICIT. PUBLIC. Une figure debout; à sa main droite une lance, à sa gauche une corne d'abondance. *Grand Bronze.* R.

27. *Domitien.* IMP. CAES. DOMIT. AUG. GERM. COS. XIII. CENS. PER. P. P. *Rev.* S. C. VIRTUTI AUGUSTI. Figure casquée, à sa droite une lance, à sa gauche parazonium. *Moyen Bronze.* C.

28. *Nerva.* IMP. NERVA CAES. AUG. P. M. COS. II. P. P. *Rev.* S. C. CONCORDIA EXERCITUUM. Deux mains jointes tenant l'aigle Romaine. *Grand Bronze.*

29. *Trajan.* IMP. CAES. NERVA TRAJAN AUG. GERM. P. M. TR. POT. COS. IIII. P. P. *Rev.* S. C. Une victoire droite tenant un globe sur lequel S. P. Q. R. *Moyen Bronze.* C.

30. *Hadrien.* HADRIANUS AUGUSTUS. *Rev.* S. C. ANNONA. AUG. Une figure assise présentant des fruits à un enfant. *Moyen Bronze.* C.

31. *Antonin Pie.* ANTONINUS AUG. PIUS. P. P. TR. P. *Rev.* S. C. COS III. Un char triomphal tiré par quatre chevaux sur lequel est l'Empereur tenant un trophée. *Grand Bronze.* C.

32. *Faustine femme d'Antonin Pie.* FAUSTINA AUGUSTA. *Rev.* S. C. FECUN-

DITAS. Une figure debout, à sa main droite un petit enfant. *Grand Bronze* C.

33. *Marc Aurele.* M. ANTONINUS AUG. *Rev.* S. C. L'empereur assis sur son tribunal avec son frère Verus, donnant audience. Le préfet debout sur le devant du tribunal. *Grand Bronze.*

34. *Faustine femme de M. Aurele.* DIVA FAUSTINA. *Rev.* S. C. CERES. La figure de Cérés debout, à sa main droite des épis, à sa gauche une lance. *Gr. Br.*

35. *Verus.* DIVUS VERUS. *Rev.* S. C. CONSECRATIO. Un bucher à 4 étages surmonté du corps de l'empereur mort. *Grand Bronze.*

36. *Lucille femme de Verus.* LUCILLAE AUG. ANTONINI AUG. F. *Rev.* S. C. PIETAS. Une figure debout devant un autel. *Grand Bronze.*

37. *Commode.* M. COMMODUS. *Rev.* FORTUNA. La fortune debout, à sa main gauche une corne d'abondance, à l'autre un timon. *Grand Bronze.*

38. *Geta fils de Septime Sevère et frère de Caracalla.* GETA CAES. PONT. COS.

Rev. S. C. FELICITAS SÆCULI. Sevère Caracalla et Geta assis sur une estrade distribuant le congiaire. deux autres figu- montant par les marches. *Moyen Bronze.*

39. *Alexandre.* IMP. ALEXANDER PIUS AUG. *Rev.* MARS ULTOR. Mars partant pour la guerre; à sa droite une lance, à sa gauche un bouclier. *Grand Bronze.* C.

40. *Julie Mammée mère d'Alexandre.* JULIA MAMMEA AUGUSTA. *Rev.* FELICITAS PUBLICA. Une figure assise; à sa droite un caducée, à sa gauche une corne d'abondance. *Moyen Bronze.*

41. *Maximin.* IMP. MAXIMINUS PIUS AUG. *Rev.* S. C. PROVIDENTIA AUG. Une figure debout; à sa main droite un petit bâton, à sa gauche une corne d'abondance. *Grand Bronze.*

42. *Pupien.* IMP. CAES. M. CLOD. PUPIENUS AUG. *Rev.* CONCORDIA AUGG. Une figure assise, marque de sa concorde avec Balbin. *Moyen Bronze.* R.

43. *Gordien Pie.* IMP. GORDIANUS PIUS FEL. AUG. *Rev.* S. C. JOVI STATORI. Jupiter Stator nu; à sa droite une lance, à sa gauche la foudre. *Moyen Bronze.*

44. *Philippe.* IMP. M. JUL. PHILIPPUS AUG. *Rev.* S. C. ADVENTUS AUG. L'empereur à cheval ; la main droite élevée, à la gauche une lance. *G. Bronze.*

45. *Marcia Otacila femme de Philippe.* MARCIA OTACIL. SEV. AUG. *Rev.* Une figure assise ; à sa droite une patère, à sa gauche une corne d'abondance. *Grand Bronze.* R.

46. *Trajan Dece.* IMP. C. M. Q. TRAJANUS DECIUS AUG. *Rev.* GENIUS EXERCIT ILLYRICIANI. Genie debout ; à sa droite une patère, à sa gauche une corne d'abondance avec un signe militaire. *Moyen Bronze.* R.

47. *Gallien.* GALLIENUS AUG. *Revers.* DIANÆ CONS. AUG. Un cerf debout. *Petit Bronze.*

48. *Salonine femme de Gallien.* SALONINA AUG. *Rev.* FECUNDITAS. *Petit Bronze.*

Médailles Impériales. Bas Empire.

49. *Posthume.* IMP. C. POSTHUMUS P. F. AUG. *Rev.* PAX AUG. Figure de la paix, à sa main droite un rameau, à sa gauche une pique renversée. *Petit Bronze.*

50. *Victorin.* IMP. C. PIAV. VICTORINUS P. F. AUG. *Rev.* FIDES MILITUM. Une figure entre deux signes militaires. *Petit Bronze.* R.

51. *Victorin le fils.* Tête sans barbe. *Rev.* ÆQUITAS AUG. Une figure ; à sa droite une balance, à sa gauche une corne d'abondance. *Petit Bronze.* R.

52. *Tetricus.* IMP. C. TETRICUS P. F. AUG. *Rev.* HILARITAS AUG. La déesse drapée, à sa droite une palme, à sa gauche une corne d'abondance. *Petit Bronze.* R.

53. *Tetricus fils.* PIV. TETRICUS CAES. *Rev.* SPES PUBLICA. La déesse Espérance. *Petit Bronze.* R.

54. *Claude II.* IMP. CLAUDIUS AUG. *Rev.* LIBERTAS AUG. X. La Liberté ; un chapeau à la main droite, à sa gauche une pique. *Petit Bronze.* R.

55. *Quintillus frère de Claude.* IMP. C. M. AUR. QUINTILLUS AUG. *Rev.* ÆTERNIT AUG. La figure du soleil radiée, la main droite élevée, à sa gauche tenant un globe. *Petit Bronze.* R.

56. *Aurelien.* IMP. AURELIANUS AUG. rev. CONCORDIA MILITUM S. Deux figures se donnant les mains. *Petit Bronze.*

57. *Diocletien.* IMP. C. DIOCLETIANNUS P. F. AUG. *rev.* GENIO POPULI ROMANI. P. T. Une figure debout, à sa main droite une patère, à sa gauche une corne d'abondance. *Moyen Bronze.*

58. *Maximien Hercule.* IMP. MAXIMIANUS P. F. AUG. C. SIS. *revers* GENIO AUGUSTI. Comme dessus. *Moyen Br.*

59. *Constance.* FL. VAL. CONSTANTIUS NOB. CAES. *revers* MONETA. SACRA AUGG. ET CAES. N. N. A. T. N. Figure de la monnaie; à sa droite une balance, à sa gauche une corne d'abondance. *Moyen Bronze.*

60. *Maxence.* IMP. MAXENTIUS P. F. AUG. *rev.* CONSERV. URB. SUAE T. T. Un temple dans lequel une femme assise est couronnée par la victoire. *Moyen Bronze.* R.

61. *Licinius.* IMP. LICINIUS AUG. *rev.* VICTORIAE LAETAE PRINC. PER. Deux victoires soutenant un bouclier votif

sur une colonne au pied de laquelle sont deux captifs. *Petit Bronze*. R.

62. *Constantin*. IMP. CONSTANTINUS P. F. AUG. *rev*. SOLI INVICTO COMITI T. Le soleil radié ; à sa gauche un globe, la droite élevée. *Petit Bronze*. C.

63. *Delmatius fils de Constantin*. FL. DEL-MATIUS NOB. CAES. *revers* GLORIA EXERCITUS. Un signe militaire au milieu de deux soldats. *Petit Bronze*. R.

64. *Crispus fils de Constantin*. CRISPUS NOB. CAES. *rev*. CÆSARUM NOSTRA-RUM, dans une couronne de lauriers, VOT. X. *Petit Bronze*.

65. *Constantin fils*. CONSTANTINUS JUN. N. C. *rev*. GLORIA EXERCITUS. Deux signes militaires entre deux soldats ; CONS. *Petit Bronze*. C.

66. *Constans fils de Constantin*. D. N. CONS-TANS P. F. AUG. *rev*. FEL. TEMP. REPARATIO. Un militaire sortant un enfant d'un antre. *Petit Bronze*. C.

67. *Decentius*. D. N. DECENTIUS CAES. *rev*. SALUS D. D. N. N. AUG. ET CAES. Le monogramme du Christ. *Moyen Bronze*. R.

68. *Constance.* D. N. CONSTANTIUS P. F. AUG. *rev.* Une figure droite, ayant à sa main le labarum sur lequel est le monogramme du Christ. *Petit Bronze.*

69. *Valentinien.* D. N. VALENTINIANUS P. F. AUG. *rev.* SECURITAS REIPUBLICÆ. Une victoire, à sa droite du laurier, à sa gauche une palme. *Petit Br.*

70. *Valens.* D. N. VALENS P. F. AUG. *rev.* GLORIA ROMANORUM SIS. l'Empereur foulant aux pieds un captif, à sa gauche le labarum. *petit bronze.*

71. *Gratien.* D. N. GRATIANUS P. F. AUG. *rev.* REPARATIO REIPUB. T. CONS. Une figure ayant à ses pieds un roi prosterné, tient à sa gauche une victoire. *petit bronze.*

72. *Maxime.* D. N. MAG. MAXIMUS P. F. AUG. *rev.* LUG. S. Comme dessus. *P. B.*

73. *Theodose.* D. N. THEODOSIUS P. F. AUG. *rev.* CONCORDIA. AUGG. CON. *petit bronze.*

On trouve rarement des Médailles Romaines plus modernes dans ce pays-ci.

Prince d'Orange.

74. *Tête de Frederic Henri prince d'Orange.* FRED. HENR. D. G. PRIN. AUR. *Rev.* DOUBLE TOURNOIS 1640. Trois treffles. *Petit Bronze.*

75. *Un sceau en plomb avec le cornet.* MAUR. PRINCIPUM AUR. *Rev.* Un homme à cheval armé de toute pièce. Module d'un écu de 5 fr.

Outre les Médailles ci-dessus, Monsieur Ravanier possède un joli *MERCURE* trouvé au cours de Pourtoules, une *MINERVE* et un *GLADIATEUR* trouvés aux Arênes (ces objets se rencontrent rarement dans les fouilles). Il possède encore des *AMPHORES*, des *URNES* et *LAMPES sépulchrales* en terre cuite, ce qui se trouve assez communément, mais peu d'objets en marbre.

Fin du Livre second.

Nota. Bouchony, imp.-lib. à Orange, vend et achète des Médailles antiques.

AVIS.

AVIS.

Un morceau du plus grand intérêt nous a été remis ; il renferme le jugement qu'un amateur très-exercé à voir les monumens, et très-habile dans les différentes branches des arts du dessin, a porté de l'Arc de triomphe ; nous n'avons pu le réunir à notre description, mais nous nous empressons d'en enrichir le public et notre ouvrage, en le joignant ici.

Observations sur l'ordre d'Architecture qui décore l'Arc de Triomphe d'Orange.

Le sentiment du beau avait seul guidé les architectes de l'antiquité dans la distribution des différentes parties de chaque ordre : Ce sentiment avait établi une espèce de convention qui attribuait généralement à chaque partie tel ou tel rapport avec l'ensemble ; mais le génie refusait toute espèce d'entrage, et les architectes violaient ces conventions toutes les fois que le goût leur en inspirait le désir.

Nous avons converti les suggestions du génie en règles froides et géométriques : nous y avons perdu ; les productions modernes se ressentent toutes plus ou moins de l'esclavage où l'art a été réduit. L'Arc d'Orange est un exemple de cette violation des conventions architectoniques ; la pluspart des monuments Romains où l'ordre Corinthien a été employé, entre autres le panthéon et les colonnes du forum, donnent à la colonne, compris le chapiteau et la base, dix diamètres de hauteur : l'ordre de l'Arc d'Orange en a onze et $\frac{1}{4}$. Le plinthe qui n'est ordinairement que d'un sixième du diamètre, est ici de plus de la moitié. L'entablement a presque toujours en hauteur le quart de celle de la colonne, base et chapiteau compris. Dans l'Arc la colonne a quatre fois la hauteur de l'entablement, plus un tiers de cette hauteur.

On a remarqué un exemple extraordinaire dans la construction de l'architrave, qu'on ne pourrait raisonnablement attribuer qu'à un motif d'économie, si le luxe de la totalité du monument ne repoussait cette idée. L'architrave se compose de trois faces et d'une corniche : dans tous les monuments

connus, les faces sont superposées, et chacune est à ligne de plomb, la plus petite en retraite de la seconde, et celle-ci en retraite de la grande. Dans l'Arc d'Orange la totalité de l'architrave, depuis sa corniche jusqu'au tailloir du chapiteau, n'est formée que d'une seule ligne rentrante, formant un talus égal à la pente que ferait la retraite des trois faces. La division des faces n'est marquée que par un cordon de grains de chapelets, gravé en creux dans la plate-bande de l'architrave. De loin et dans l'ombre, cette construction simule assez bien les trois faces de l'architrave : mais de près et à la grande lumière, le défaut d'ombre portée ôte beaucoup à l'effet de cette partie de l'ordre.

On peut reprocher à l'Arc d'Orange une surabondance d'ornements qui nuit à la grandeur de l'ensemble : si l'Arc était entièrement conservé, l'œil éprouverait peut-être une distraction fatiguante par cet excès de moulures, de bas-reliefs, d'arabesques, etc., dont toutes les parties du monument sont surchargées. Mais l'exécution de ces ornements est très-pittoresque : sans être d'un fini parfait, ils sont dessinés avec un goût

exquis, taillés fortement, et ils prouvent que le directeur de ces travaux avait le sentiment de l'effet théâtral, comme nos meilleurs peintres de décorations, branche de l'art qui appartient presqu'exclusivement aux modernes.

Il est vivement à désirer que les détails de ce monument précieux, mesurés et dessinés avec soin par un habile architecte, soient publiés par la gravure, et d'une échelle assez grande pour que les élèves puissent en faire un objet d'étude : c'est un véritable service à rendre aux amateurs de la belle architecture.

Cet Arc a 19 mètres 64 centimètres de largeur, sur 20 mètres de hauteur. Il est presque carré.

Par l'Auteur du Dessin du Proscénium du Théâtre.

TABLE.

Fin de la table de la description des antiquités.

ERRATA.

Pages	*lignes*	*au lieu de*	*lisez*
55	6	tradition	traduction
68	*dernière*	Damont	Dumont
84	15	Comment, ont-ils pensé!	Comment, ont-ils pensé,...
104	22 *et* 23	ononcasticon	Onomasticon

Avis au Relieur

Pour placer les Gravures.

1.° La ville et château d'Orange, en face du frontispice.

2.° Face septentrionale de l'Arc de triomphe, en face de la page 39.

3.° Face septentrionale du Théâtre, en face de la page 65.

4.° Face orientale du Théâtre, en face de la page 73.

5.° Le Proscénium du Théâtre, ainsi que l'explication qui est imprimée à la fin de l'ouvrage, en face de la page 79.

6.° Plan du Théâtre et du Cirque d'Orange, en face de la page 104.

A Orange, de l'Imprimerie de Jh. Bouchony.